La Gazette

- 20 avril 2005 -



C'est le printemps, mais brrr...

Ce qu'il a fait froid! En outre (ou plutôt, en moins puisqu'il s'agit de froid ressenti) la bise n'a pas cessé de « bouffer », glaçant les stoïques tailleurs de sarment (souvent nés sous des climats plus cléments) et faisant fi des efforts d'isolation des habitations. Le mistral a raison des meilleurs systèmes de chauffage. Il des-

sèche d'autant plus que l'automne a été avare en eau et l'hiver sans pluie. Mai sera peut-être humide, qui sait ? Grâce aux compétences électronico-informatiques de Bruce Lockhart, *La Gazette* dispose des températures moyennes de chaque jour, relevées sous abri à Villedieu depuis le mois de mars 2003. C'est pourquoi le

titre de chaque article de ce numéro – placé sous le patronage des barbus (la barbe, ça tient chaud l'hiver) – relatant un évènement daté, indique la température moyenne du jour. Si l'on compare la moyenne des températures quotidiennes moyennes relevées du 21 décembre au 15 mars entre les hivers 2004 et 2005, la différence n'est que d'un degré et six centièmes (5,96°C en 2004 contre 4,90°C en 2005). Mais la journée la plus froide de cet année a été renregistrée à la moyenne de -1,6°C le 28 février contre 2,8°C le 29 février 2004 et la plus chaude à 11,5°C contre 11,4°C en 2004.

T.d.C-T.d.V.

Pierre Meffre répond aux questions de La Gazette (8,4°C)

Pierre Meffre nous a reçu le 13 janvier. Le rythme de parution de La Gazette (et celui d'écriture des articles) font que le texte de cette interview ne paraît que maintenant. Aucune importance : nous souhaitions présenter aux lecteurs de La Gazette, si c'est nécessaire, la personne de Pierre Meffre qui, en guère plus d'un an, a pris une place importante au plan local. Nous voulions l'interroger également sur la Copavo. Ces deux éléments sont d'actualité en avril comme ils l'étaient en janvier. Nous le remercions de sa disponibilité malgré son emploi du temps chargé.

Yves Tardieu et Yvan Raffin

La Gazette : Cela fait un peu plus d'un an que tu as été élu maire de Vaison et président de la Copavo. Pour les lecteurs de La Gazette nous voudrions faire le point. Tout est allé très vite et finalement beaucoup de gens te connaissent peu.

Pierre Meffre : Je suis né en 1966. Je suis allé au collège de Vaison puis au lycée Fabre de Carpentras. Ensuite, j'ai fait des études d'ingénieur dans une école de travaux publics de l'Etat. Puis j'ai travaillé deux ans au Maroc. Je

suis revenu à Vaison en juin 1992 et j'ai travaillé au cabinet Merlin à Carpentras de 1993 à 2004. C'est un bureau d'études pour les collectivités locales. J'étais spécialisé dans les questions d'eau, de voirie et de déchets. J'ai démissionné en juin 2004 lorsque j'ai été élu

à la région.

La Gazette : C'est-à-dire ?

Pierre Meffre: Avec les seules indemnités de maire je ne pouvais pas arrêter de travailler. J'aurais perdu une part trop importante de mon revenu. J'ai trois jeunes enfants et ma femme ne travaille pas. Nous ne pouvions pas nous le permettre. Mon élection au conseil régional me permet de me consacrer entièrement à mon travail d'élu.

La Gazette : Quel rôle joues-tu au conseil régional ? Qu'est ce que cela t'apporte d'y être ?

Pierre Meffre: La région donne une ouverture et permet d'élargir le champ de la réflexion. C'est un relais pour les associations et les communes. Je participe à plusieurs commissions: tourisme, développement économique, vie associative et aménagement du territoire. Je m'occupe plus particulièrement des études et du suivi des questions foncières. Ça devient un problème préoccupant pour nous et cela me permet aussi d'établir une comparaison entre notre situation et celle des autres zones de la région.

Mais la bise...

Conseil et commissions

Il y a quinze commissions au conseil régional. L'essentiel du travail des élus se fait dans chacune des commissions. Il n'est pas possible de débattre de toutes les décisions au cours des réunions plénières en raison du grand nombre de conseillers. Les commissions de travail et d'études du conseil régional sont chargées de préparer, chacune dans leur domaine, des avis consultatifs sur les rapports soumis au vote. Leur composition assure la représentation des différentes tendances du conseil régional (soit pour chaque commission de vingt-cinq membres, quinze sièges pour la majorité de gauche unie, six pour I'UMP et quatre pour le FN)

La Gazette : Cela ne pose-t-il pas problème ce cumul de plusieurs mandats : mairie, Copavo, région ?

Pierre Meffre: Oui bien sûr. Mais finalement, maire, président de la communauté de communes et conseiller régional sont des mandats assez complémentaires.

La Gazette : Revenons à ton parcours. L'année dernière tu t'es retrouvé très vite propulsé au-devant de la scène. Est-ont venu te chercher ? Comment cela s'est-il passé ?

Pierre Meffre: En 2001 j'étais sur la liste de Patrick Fabre et j'ai été élu conseiller municipal. Après son décès, c'est plutôt moi qui me suis proposé. C'était un peu une suite logique par rapport à mon métier, à ma formation et à mon engagement en 2001. J'ai été élu à la mairie en novembre 2003 et à la présidence de la Copavo en décembre.

Pour être précis

Pierre Meffre est:

- membre de la commission développement des territoires, de la ville et de la montagne,
- membre de la commission tourisme,
- membre de la commission jeunesse, vie associative.
- membre de la commission développement économique, Europe, relations internationales.

Il appartient au groupe « socialiste, radical, citoyen et apparentés ». Pierre Meffre a adhéré au parti socialiste en 2002 après les élections présidentielles.

La Gazette: La Copavo, pour beaucoup c'est un peu la grande inconnue. Nombreux sont ceux qui ont du mal à savoir ce qui s'y fait, et en même temps, son action concerne tout le monde. Quel bilan fais-tu, après un an, de la façon dont ça fonctionne?

Pierre Meffre: Je trouve que ça se passe bien. Il y a peu de communautés qui ont un aussi grand nombre de communes et il y a beaucoup de délégués. Patrick Fabre avait voulu que l'exécutif ne soit pas trop fort et je suis d'accord avec cette orientation. Les commissions travaillent efficacement et font des propositions. Chaque conseiller communautaire qui le souhaite peut participer à toutes les commissions. Il est nécessaire que les commissions fonctionnent bien car le conseil communautaire ne peut pas vraiment débattre de tout. La question est maintenant de porter notre démarche de projet devant les élus des communes et les citoyens.

La Gazette : Quels sont les projets en cours à la Copavo ?

Pierre Meffre: En cours réellement, il y a la crêche de Sablet et l'aménagement des zones d'activité de Puyméras, Entrechaux et Sablet. D'autres projets sont en train d'être « finalisés » avec l'appel d'offre auprès des architectes pour la construction de la nouvelle gendarmerie et pour l'étude du terrain aménagé pour les gens du voyage.

La Gazette : *Et les grands projets dont tout le monde parle : une salle de spectacle, une piscine, un lycée ?*

Pierre Meffre: Pour la salle de spectacle, nous essayons d'évaluer quels sont les véritables besoins. La Copavo a déjà la responsabilité des écoles intercommunales de musique et de danse qui étaient au centre À cœur joie. A-t-on vraiment besoin d'une salle intercommunale? Nous faisons appel à un bureau d'étude qui s'appelle Prodévelopemment pour nous aider à cerner nos besoins. Le but, c'est de faire une mise à plat des pratiques et des besoins culturels des quatorze communes. On rencontre les « personnes ressources » ; on visite les lieux. Nous verrons le résultat de cette enquête. Nous tiendrons alors une réunion publique avec un débat. Aujourd'hui, je ne peux pas dire ce qui en sortira ni ce qui peut en sortir. Peut-être décidera-t-on qu'on ne réalisera pas un nouvel équipement mais qu'on utilisera différemment ou mieux les équipements existants.

C'est un peu la même question pour la piscine. Surtout que l'on sait que le problème d'un équipement comme celui là, c'est le coût de fonctionnement plus que l'équipement. Même s'il y a le lycée, ça ne suffira pas et c'est un projet qui ne peut être rentable que s'il est ouvert à un potentiel autre que scolaire. Il faut articuler ça avec ce qui existe déjà comme Saint Paul ou *Le Sagittaire* et voir si le bassin de population est suffisant.

Dans les projets, il y aussi le SCOT. Le SCOT va définir les axes d'aménagement qui devront être repris dans les plans locaux d'urbanisme. Il s'agit d'éviter un regard qui ne soit qu'à l'échelle communale où les problèmes ne sont vus que de manière séparée et partielle. Le SCOT va surtout se pencher sur la préservation des paysages, les zones d'activité, les besoins en logement. Nous avons obtenu qu'il y ait un SCOT au niveau de la Copavo car, auparavant, il y avait des communes qui étaient dans le SCOT d'Orange, d'autres dans le SCOT de Carpentras et d'autres ne figuraient dans aucun SCOT. On a lancé la consultation pour trouver les bureaux d'études qui travailleront sur le SCOT : un sur l'urbanisme, un sur le paysage, un sur le développement économique. Il faut aussi qu'il y ait un volet agricole dont nous ne pouvons nous passer.

La Gazette : Et le lycée ?

Pierre Meffre: Le projet ne dépend pas de la Copavo mais il est en bonne voie. Je ne vois pas pourquoi il n'aboutirait pas. Il y a un accord général de la région, du département, de la commune. Le rectorat suit et l'étude est « calée ». La question du terrain et du POS se règle.

La Gazette : Est ce qu'il y a autre chose sur le feu ?

Pierre Meffre: Il y a la question de l'office du tourisme qui inquiète ou qui provoque des interrogations dans les com-

SCOT quès aco?

Rien à voir avec les Écossais qui hantent *La Gazette* depuis deux ou trois numéros. SCOT est l'acronyme de Schéma de COhérence Territoriale. Cette chose nouvelle a été créée par la loi SRU en décembre 2000 (SRU veut dire solidarité et renouvellement urbains). Le lecteur pointilleux qui aime la précision et souhaite vérifier les informations contenues dans son journal préféré pourra se référer plus particulièrement aux articles L. 121-1 et L. 122-1 de cette loi.

Le SCOT a pour but de fixer les orientations générales des politiques menées sur un territoire en matière d'habitat, de déplacements, d'équipements commerciaux, d'environnement et d'organisation de l'espace d'une manière générale. Ces orientations sont définies à moyen terme pour une durée d'au moins dix ans et doivent être ensuite réexaminées et adaptées.

Il y a d'abord un diagnostic pour faire le bilan de ce qui existe. Par exemple, comme il faut raisonner à l'échelle d'un bassin de vie, on examine les déplacements des personnes pour leur travail, leurs courses ou autre chose.

Le projet qui est élaboré ensuite a pour but d'harmoniser les choix faits sur le territoire du SCOT et leur donner de la cohérence. Par exemple, les plans locaux d'urbanisme (PLU) de chaque commune devront se référer au SCOT mais celui-ci ne les remplacera pas.

Les SCOT sont des nouveautés nouvelles regardées avec méfiance par certains (encore un peu plus de bureaucratie, de paperasserie, d'experts, au détriment du libre choix des communes) et intérêt par d'autres (inutile d'avoir un skate park, une zone artisanale, une piscine, dans chaque commune).

munes. Est-ce la Copavo ou Vaison qui doit s'en occuper ? Il pourrait y avoir des points d'accueil communaux qui seraient gérés par les municipalités dans le cadre d'une coordination et d'une stratégie intercommunale avec seulement un directeur que la Copavo mettrait à la disposition des communes.

Je comprends les communes qui veulent continuer à gérer ce qu'elles savent gérer. Je réagis moi-même comme ça pour Vaison. Réfléchir à un cadre commun est nécessaire mais dans de nombreux cas ce sont les communes qui doivent continuer à agir.

La Gazette : Et bien merci d'avoir répondu à nos questions. À une prochaine fois !

Phi Phi, le livre

N os longs voyages nous ont souvent orientés vers l'Asie et plus précisément en Thaïlande « pays des hommes libres ».

Nous revenons toujours avec autant de plaisir et d'émotion dans ce beau pays où la joie et la douceur resplendissent sur les visages et transparaissent dans les gestes.

Cette Thaïlande exotique, sensuelle et sereine que nous aimons tant est devenue en quelque sorte notre deuxième patrie. L'amitié qui nous unit aux gens de ce pays est très forte. D'ailleurs, mon fils Tao s'impatiente chaque année d'y retourner et de revoir son ami Bo avec qui il partage les joies de la découverte d'une autre culture.

Nous étions en vacances chez notre ami Toon, marin à Koh Phi Phi. Hélas, le 26 décembre 2004, la vie de milliers de personnes a basculé dans l'horreur. Nous avons échappé par miracle à la catastrophe, mais nous ne voulons pas oublier ni nous résigner.

Une association du nom de *Phi Phi relève-toi* s'est constituée



rapidement après le raz de marée. Les rescapés iliens qui œuvrent sur le terrain vont donnombreux enfants de vivre et de retourner à l'école.

ner les moyens à tous les

pêcheurs de pouvoir racheter

rapidement un bateau, repartir

pêcher, reconstruire leur mai-

L'idée m'est venue d'un livre

illustré par les enfants de l'école de Villedieu.

Très vite, j'ai été suivie par Stéphane Le Bras, les membres de l'*Amicale laïque* et encouragée par le corps enseignant. Pour ces illustrations, Mylos, peintre vaisonnais, intervient au sein de l'école. J'ai pris l'initiative de présenter dans toutes les classes « la vie en Thaïlande » afin que les enfants s'imprègnent des couleurs et de la sensibilité qui émanent de ce beau pays asiatique.

Ce livre, qui verra le jour dans l'année, sera vendu aux écoles primaires, aux médiathèques, etc. au profit des rescapés thaïlandais. Ce sera une sorte de carnet de voyage tenu et illustré par un enfant.

Nous aimerions aussi que ce livre apporte à tous le plaisir de la lecture ainsi que celui du partage.

Marie Gresa

Pourboires et solidarité

Lionel Lazard, patron du café du Centre, vient de remettre à Marie Gresa la somme de 201,43 euros.

Cette somme a été récoltée au cours des dernières semaines sur le comptoir du bistrot de Villedieu.

À la suite de la catastrophe de décembre, Lionel avait décidé de collecter tous les pourboires des consommateurs et de les remettre à une association présente en



Asie. C'est à l'association *Phi Phi relève-toi* que cette somme a été remise. Elle récolte des dons pour permettre de reloger des familles de pêcheurs et de les aider à racheter les bateaux indipensables à leur existence, .

Un petit plus qui encourage Marie dans son action, car l'aide est encore nécessaire pour longtemps.

Armelle Dénéréaz.

l'épicerie de Villedieu, nombreux sont les clients qui ont participé à l'effort de solidarité en faveur des victimes du raz de marée de décembre. Aline Marcellin a recueilli plus d'une centaine d'euros en argent liquide ainsi que de nombreux chèques. Elle a porté les chèques à la mairie sans en cumuler les montant par discrétion, certains ayant été versés sous pli cacheté. À ce dépôt, elle a également joint les espèces en arrondissant la somme collectée. La mairie a envoyé l'ensemble des dons réunis à la *Croix rouge* et à l'*Unicef*.

Jean Marie Dusuzeau

e site internet de l'association *Phi Phi relève-toi* permet de prendre connaissance des objectifs d'aide qu'elle s'est donnés et des résultats qu'elle a obtenus depuis le mois de janvier 2005 :

- Aide aux besoins les plus urgents : objectif de 50 000 euros, résultat 19 793,98 euros.
- Parrainage de quarante enfants par an (le parrainage d'un enfant coûte 48 euros par mois) : objectif de 23 040 euros, résultat 263 euros.
- Parrainage de quarante-sept adultes (le parrainage d'un adulte coûte 24 euros par mois) : objectif de 868 euros, résultat 354 euros.
- Parrainage de Samat : objectif de 1 080 euros, résultat 90 euros.
- Reconstruction de dix bateaux (un bateau revient à 1 376 euros) : objectif de 13 760 euros, résultat 3 812,60 euros.
- Relogement de cinquante familles à Krabi pour trois mois (le relogement d'une famile revient à 144 euros) : objectif de 70 200 euros, résultat 5 080 euros.

J.M.D.

Pierre Dieu



Le nouveau « look », barbu et chevelu, du maire est diversement apprécié. Il y a celles à qui ça plait et il y a les autres... En tout cas, il a donné à *La Gazette* l'idée d'un nouveau trombinoscope et du coup



Thierry Tardieu



A Villedieu, le syndicaliste paysan est barbu! Pierre Dieu est le responsable local de la FNSEA mais on le voit de plus en plus pouponner et profiter de ses petits enfants. Cette barbe syndicale risque de se transformer bientôt en barbe patriarcale. Thierry Tardieu est le représentant local de la « Conf », c'est-à-dire de la *Confédération paysanne*. Loin des bacchantes astérixiennes de José, le patron, il a choisi une bonne vraie barbe.



Lionel Lazard

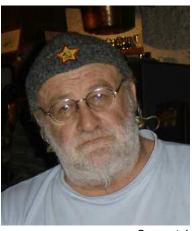


Simon Tardieu

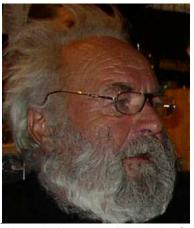


Avec ces trois barbus, on frise l'imposture et on n'est pas loin des faux barbus.

Noël était barbu à la mi-mars mais est redevenu « boucu » à la fin mars. D'ailleurs qu'est ce qu'un barbu ? La limite n'a pas toujours été facile à trouver pour concocter ce piloscope. Lionel mérite-t-il d'y figurer ? Son filet de barbe, soigneusement taillé une fois par semaine, n'a été « découvert » par les membres du comité éditorial que fort tard. Pourtant, nombre d'entre eux honorent plus que de raison le *bar du Centre* par une présence assidue. Simon entre dans une autre catégorie : celle du barbichu. Sa jeunesse ne permet pas encore un pronostic mais indéniablement il ne se rase pas.



Roger Boyer



Jean Marie Dusuzeau



On peut éclaircir l'un des principaux mystères de La Gazette avec ceux-là.

Tous les trois apparaissent, où plutôt se cachent, dans notre journal sous des pseudonymes tous plus alambiqués les uns que les autres. Ce trombinoscope est l'occasion de dévoiler enfin la véritable identité de ces révolutionnaires masqués. A gauche, le Villadéen barbu, un peu gros, qui se déplace en camion bleu, n'est autre que Bernard Barre. Au centre, le Villadéen barbu, un peu gros, qui se déplace en couscoussière bleue, le seul Villadéen qui ait pris la nationalité belge, n'est autre que Roger Boyer alias Fétiche. T.d.C.-T.d.V. n'est autre que l'authentique Parisien qui sévit de façon apériodique rue de la Bourgade depuis 1960 et, comme tout le monde le sait : « Parisien tête de chien, Parigot tête de veau ».



S'il n'en restait plus qu'un, ce serait celui là! Les anciens se souviennent que du balcon de la poste (la mairie aujourd'hui) sa longue barbe caressait la dame blanche de l'échiquier géant de Villedieu.



Si les maisons qu'il bâtit sont de la même qualité que les cochons qu'il élève et accomode, alors il est sûrement le meilleur maçoncharcutier du pays Voconces.



Sa discrétion est si grande qu'on a failli ne pas avoir sa photo. Ouf! Il est rentré juste à temps de ses égyptiennes vacances pour prendre sa place dans notre barboscope même si sa barbe n'est que « gainsbourienne ».

Petit Larousse (extraits):

Barbe (barb) n. f. (lat. barba). Poil du menton et des joues.

Pop. Ennui : Quelle barbe !

La barbe ! (Pop.), exclamation pour signifier que quelqu'un ou quelque chose vous importune.

Agir à la barbe de quelqu'un, en sa présence et en dépit de lui.

Parler dans sa barbe, parler





Encore un barbu à véhicule bleu. C'est incroyable! On le voit moins souvent que les autres car, s'il est passionné de bateau, son port d'attache n'est pas le bar du Centre et la camionnette est garée ailleurs.



Thierry De Walque

Barbu mystère

Aux Aînés, à la Lecture, à La Gazette, il promène son collier de barbe avec sérieux et disponibilité dans tout Villedieu village, après avoir été, en janvier 2001, le premier Belge élu dans une commune française.



Qui est ce Villadéen barbu, assis au seuil de sa porte?



Depuis le mois de janvier, il se fabrique une grande barbe blanche nécessaire à l'emploi de père Noël qu'il convoite comme en témoigne la longue interview que nous publions dans ce numéro.



Cette photo nous a demandé de longues heures de recherche dans les archives locales.

Laurent Brunel



Accablé par les charges d'une grande maison à finir, d'une exploitation bio et d'une famille qui s'agrandit sans cesse, Laurent semble un peu débordé, donc distrait. S'il est barbu c'est peut-être qu'il oublit même de se raser...

La vigne le vin et l'olivier

Pluie de médailles sur La Vigneronne

À La Vigneronne, on se félicite du palmarès obtenu au salon de l'agriculture de Paris lors du dernier concours.

Le millésime 2004 se confirme, il est excellent. Preuve en est : quatre médailles d'or pour les côtes du Rhône, dont deux pour le rouge, une pour le rosé et une pour le blanc ; deux médailles d'argent en côtes du Rhône rouge et deux médailles

de bronze en côtes du Rhône rouge et blanc.

Ces distinctions récompensent le travail d'équipe mené par les viticulteurs et les œnologues.

Les vignerons ont compris depuis quelques années qu'il fallait jouer l'amélioration des produits. En engageant Aurélie Haupaix, technicienne « qualité », les coopérateurs s'investissent davantage dans une production de « haut de gamme » exigée par la cave.

Le travail d'Aurélie encourage les vignerons à être plus vigilants sur leurs apports et leurs techniques de travail de la vigne.

Le maître de chai, André Dieu dit « Dédé », ne ménage pas ses efforts et, avec toute son équipe, travaille ses cuves avec grand soin.

Les efforts de tous, ainsi primés, sont très encourageants pour l'avenir. « C'est une grande satisfaction pour nous » confirme Jean-Pierre Andrillat, le directeur.

Lors de la prochaine fête de la vigne et du vin, le samedi 7 mai, tous ces vins médaillés seront à la dégustation et chacun pourra juger et se régaler.

Armelle Dénéréaz

Les cavistes indépendants à La Vigneronne (1,9°C)



e 21 février, les responsables de la cave coopérative *La Vigneronne* ont reçu leurs clients appartenant à la *Fédération nationale des cavistes indépendants* (FNCI) à une dégustation de leurs vins du millésime 2004.

A l'initiative d'Edward Fierka, agent de *La Vigneronne* en région lyonnaise notamment, d'autres partenaires étaient également présents à cette réunion comme la cave de Caromb et celle d'Assas dans l'Hérault. Pour *La Vigneronne*, le marché

des cavistes est très important et la venue de nombreux clients, des fidèles, mais également des nouveaux est très encourageante. Rappelons que l'an dernier la fédération avait tenu son assemblée générale régionale à Villedieu. Cette réunion avait donné l'occasion à la Vénérable confrérie Saint Vincent de Villedieu d'introniser quelques bons clients qui reviennent avec plaisir.

Lors de cette réunion, Jean-Pierre Andrillat a présenté les différentes cuvées et proposé divers assemblages à la dégustation. « C'est du sur mesure que nous proposons à nos clients, fins connaisseurs et passionnés de leur métier ». Pour ces professionnels du vin ce genre de réunion, très appréciable, permet d'aller plus loin dans la connaissance des produits proposés. Une rencontre intéressante et fructueuse en

Une rencontre intéressante et fructueuse en ces temps un peu moroses pour la viticulture de la région.

Un buffet offert par la cave a permis de clore cette dégustation d'une façon des plus conviviales.

B on nombre des vignerons assistaient à cette assemblée. Francis Fabre, directeur du Syndicat général des côtes du Rhône, Gérard Meffre, président de la commission des appellations « villages », Philippe Verdier, directeur du service « marketing » d'Inter-Rhône, Hélène Daminiani, chargée des coopératives au Syndicat général des vignerons, étaient présents.

Après la partie statutaire, élec-

tion d'un tiers du conseil d'administration et présentation des comptes, André Macabet, secrétaire du syndicat de Villedieu, a retracé les activités de l'année. Le syndicat a, entre autre, animé comme chaque année la fête de la vigne et du vin. en organisant Transvilladéenne, circuit d'environ trois heures entre vignes, oliviers et bois. Cette année le syndicat propose d'ouvrir un nouvel itinéraire, le « sentier des fontaines » qui est une magnifique balade à découvrir. Bien sûr le dossier « villages » a été abordé. « Les vignerons sont bien décidés à ce que ce dossier avance tout à fait en accord avec la commission. Ils vont tout faire pour qu'il soit bouclé rapidement » déclare Pierre Arnaud le président du syndicat des vignerons.

Avant de donner la parole aux intervenants, il a restitué le contexte dans lequel les viticulteurs sont actuellement. « Je n'explique pas pourquoi le fait que la viticulture traverse une crise sans précédent ne soucie personne à part les professionnels concernés. Les observateurs, tels les cabinets comptables, estiment que de 30 à 40 % des vignerons vont quitter la profession dans les deux prochaines années. Quand on sait que la viticulture est l'activité principale de notre région (une famille de vignerons per-



met à cinq familles, en aval ou en amont, de vivre), on imagine la paralysie que va subir la région d'ici un à deux ans. Face à cela c'est l'indifférence totale! » déplore-t-il.

« Nous devons prendre notre destinée en main, la filière viticole va vers une restructuration profonde. Nous en serons bien sûr les acteurs » continue-t-il. Pour cela, *Inter-Rhône* en la personne de son directeur, a expliqué le travail qui est fait sur la segmentation des vins : vins « ambassadeurs » , plutôt corsés, vin « séduction », plutôt fruités, etc.

« Cette segmentation permettra au consommateur de s'y retrouver un peu mieux, d'identifier plus facilement le produit qui lui correspond, tout en gardant typicité et notion de terroir. Nous devons également innover, inventer, c'est l'enjeu de demain, c'est aussi un grand espoir! » conclut le Président. Avant le copieux apéritif qui clôt comme chaque année cette assemblée, Pierre Arnaud s'est félicité avec tous les vignerons coopérateurs de Villedieu du grand nombre de médailles obtenues à Paris par la cave coopérative. *La Vigneronne* se place ainsi en haut du palmarès des côtes du Rhône.

Une touche de réconfort dans ce contexte morose.

Armelle Dénéréaz

Le vin et l'eau du canal (2,1°C)

'Association du La canal du Moulin s'est réunie le 31 janvier 2005 pour élire un président et un viceprésident à la suite de démission de Christian L'Homme et de Daniel Bertrand du précédent bureau. Le nouveau bureau ayant été formé auparavant se compose de sept membres: Lucien Bertrand, Yvon Bertrand,

Claude Cellier, François Dénéréaz, Pierre Dieu, Daniel Monteil et Jacky Nancy.

Finalement, le bureau sera dirigé par trois vice-présidents : Yvon Bertrand, Claude Cellier et Pierre Dieu, personne n'ayant voulu prendre la place de président.

A ce jour, l'association compte cent deux cotisants, pour l'année

Horaire hebdomadaire des tours d'arrosage

Section 1: de la vanne 1 à la vanne 2 incluse, du lundi 20 h au mardi 8 h Section 2: de la vanne 2 à la vanne 3 incluse, du mardi 8 h au mardi 20 h Section 3: de la vanne 3 à la vanne 4 incluse, du mardi 20 h au mercredi 16 h Section 4: de la vanne 4 à la vanne 5 incluse, du mercredi 16 h au jeudi 8 h Section 5: de la vanne 5 à la vanne 6 incluse, le jeudi de 8 h à 20 h Section 6: de la vanne 6 à la vanne 7 incluse, du jeudi 20 h au vendredi 4 h Section 7: de la vanne 7 à la vanne 8 incluse, le vendredi de 4 h à 16 h Section 8: de la vanne 8 à la vanne 9 incluse, du vendredi 16 h au samedi 8 h Section 9: de la vanne 9 à la vanne 10 incluse, le samedi de 8 h à 16 h Section 10: de la vanne 10 à la vanne 11 incluse, du samedi 16 h au dimanche 6 h Section 11: de la vanne 11 à la vanne 12 incluse, le dimanche de 6 h à 20 h Section 12: de la vanne 12 à la vanne 13 incluse, du dimanche 20 h au lundi 8 h

Section 12 : de la vanne 12 a la vanne 13 incluse, du dimanche 20 h au lundi 8 Section 13 : de la vanne 13 à la vanne 14 incluse, le lundi de 8 h à 20 h

2004. Ils ont versé 5 471 € et les dépenses se sont montées à 6 718,27 €. Le déficit est compensé par l'excédent de l'année 2003, soit 3 286 €.

Les deux plus gros postes de dépenses sont le curage par pelle mécanique : $3\,000\,\,\mathrm{\mbox{\mbox{\it e}}}$ et l'entretien manuel : $1\,401\,\,\mathrm{\mbox{\it e}}$ ainsi que la prestation MSA : $2\,000\,\,\mathrm{\mbox{\it e}}$. Les

autres dépenses concerne le personnel non titulaire : $680 \in$, les assurances : $270 \in$, la comptabilité : $53 \in$, les fournitures : $50 \in$ et la taxe foncière : $45 \in$. La cotisation 2005 ne sera pas augmentée. Le bureau exprime ses remerciements aux président et vice-président démissionaires de leur dévouement durant ses dernières

années. D'autre part, Michel et Brigitte Pont remercient eux aussi l'ancien bureau et forment leurs vœux de réussite au nouveau.

Il est rappelé aux adhérents que le bureau a pour mission de s'assurer du bon entretien du canal afin que l'eau s'écoule normalement sans obstacle. Celui-ci n'a

pas de pouvoir de police en ce qui concerne les litiges pouvant survenir entre les cotisants. Il appartient à ceux-ci de respecter les horaires d'arrosage surtout que la sécheresse est menaçante. Le bon fonctionnement du canal est l'affaire de tous.

François Dénéréaz

e jeu de mots est tentant, on pourrait dire que cet oiseau est un serin du Ventoux venu des îles (Canaries). « Rien à voir avec la choucroute » comme disent les Alsaciens, c'est un oiseau polaire. S'il figure dans *La Gazette*, c'est pour le plaisir. Le metteur



en page du numéro 30 l'a trouvé beau. Il rend grâce à François Dénéréaz qui lui a

fourni la photo. Le Jaseur pourrait illustrer le froid, il pourrait illustrer le printemps, mais s'il n'est pas illustre, sauf peut-être chez les ornithologues, il suffit à illustrer ce coin de périodique. Puissions-nous l'entendre jaser (si son ramage ressemble à...) lors d'un « bœuf »

sur la place, un beau soir de printemps, s'il décide de passer par le village en quittant sa station de sports d'hiver pour émigrer vers quelque coin de l'Arctique, pendant que les hirondelles venues d'Afrique viendront ici nous manger les moucherons dans les assiettes!

Chronique municipale

Des sous pour la Maison Garcia

es travaux d'aménagement avançant, la question du mobilier et de l'équipement intérieur de la Maison Garcia se pose dans la mesure où rien n'a été prévu jusqu'à présent. Au Club des Aînés d'abord, au comité des fêtes ensuite, l'idée est née que les associations pourraient participer au financement de cet équipement. Au conseil municipal du 19 février (2,7°C) la question a été évoquée. Après discussion, il a été décidé de demander à toutes les associations du village de participer à une réunion pour leur demander si elles étaient d'accord pour renoncer à leur subvention en 2005. Le conseil a préféré cette solution plutôt que de solliciter une participation volontaire. Cette réunion a eu lieu le 11 mars $(5,5^{\circ}C)$ et le conseil du 15 $(2,7^{\circ}C^{\circ})$ a fait le bilan.

Toutes les associations ont accepté de laisser leur subvention. Il y a deux cas particuliers :

- Le comité des fêtes, qui ne peut fonctionner et animer la fête votive sans subvention. Elle est diminuée avec son accord dans la mesure ou l'année 2004 a été fort bénéfique.

- L'Échiquier géant lui, n'avait pas de subvention et n'en demandait pas, ces dernières années. Cette année, il en souhaitait une car les pendules qui servent à minuter les parties lui ont été volées. Le club participe à des compétitions et va d'ailleurs « monter en nationale 5 » ; il a donc besoin de ce matériel. La discussion a été plus compliquée, des conseillers reprochant au club de ne pas avoir de cartes d'adhérent ou de ne pas participer à l'organisation de l'aïoli de la fête. Le président, assistant à la

réunion, a fait valoir les résultats du club et la forte présence des enfants aux cours du vendredi. Après une demi-heure de discussion, une subvention de 150 euros a été accordée au club d'échecs et les leçons pour les enfants, pourront avoir lieu dans la *salle Pierre Bertrand*, si elle est libre, le vendredi de 20 h à 21 h pour éviter la fumée du bar.

Au total, dix associations (tennis, CATM, *La Gazette*, chasse, paroisse, gymnastique, aînés, lecture, confrérie et *Mac java*) qui touchaient 260 euros et l'amicale laïque qui avait perçu 1 080 euros en 2004 auront zéro. Le comité des fêtes est passé de 8 650 à 6 500 euros. Au total ce sont donc 5 830 euros qui sont économisés et pourront être affectés à l'équipement des nouvelles salles : salle des fêtes et salle des associations.

Autres sous

A u même conseil municipal, les subventions à des associations extérieures et les cotisations à des syndicats intercommunaux ont été évoquées et la plupart ont été maintenues.

La participation à certains organismes dépend du nombre de Villadéens concernés : la Maison familiale et rurale de Richerenches (150 \in), la SPA de Piégon (165,76 \in), l'École du cirque Badaboum (50 \in).

Une contribution nouvelle : l'association des villes oléicoles (de zéro à 155,46 €) et une qui augmente : l'union sportive cycliste de Vaison qui organise la course de jeunes pour la fête votive (de 300 à 450 €). Deux contributions sont supprimées : le

Tour cycliste féminin(150 €) et le *Festival des soupes* (76 €).

Des contributions ont été décidées plus tard car personne n'avait l'air de savoir quel statut avaient les bénéficiaires (CAUE, ADT, SIAA, OFC).

La *Coopérative de l'école de Villedieu* a vu sa subvention passer de 1 610 à 570 €.

Toutes les autres demandes concernant des organismes non subventionnés jusqu'à présent ont été refusées.

Projet de bibliothèque ou de médiathèque

a disponibilité future de la salle Pierre Bertrand donne des idées. L'école et la société de lecture remettent au goût du jour un projet ancien : la création d'une BCD (bibliothèque-centre de documentation). La question a été abordée à l'assemblée générale de la société de lecture. Ghislaine Belœil, directrice de l'école, a envoyé une longue lettre au conseil municipal pour exposer le projet. En gros, il s'agirait d'installer la société de lecture, à l'étroit dans son petit rez-de-chaussée humide, dans la salle Pierre Bertrand.

Cela permettrait d'accueillir les enfants de l'école ou *La Ramade* dans de meilleures conditions. L'activité pourrait s'étoffer par l'installation d'ordinateurs (la collaboration avec *Mac java* a été évoquée). La lettre a été lue au conseil par Jean-Louis Vollot. Les premières réactions ont été très négatives. La proposition a été perçue comme une nouvelle demande exorbitante de l'école pour laquelle beaucoup de choses ont déjà été faites. Après quelques minutes, la position très tranchée qui se dessinait a été contrecarrée par une prise

de position très favorable de Rémy Berthet-Rayne suivie par Michel Coulombel. Un temps, on a pu penser que le conseil allait se laisser entraîner dans ce sens mais de nouvelles objections de Jean-Louis Vollot (sur la sécurité ou sur les charges de chauffage et d'entretien, par exemple) ont à nouveau fait tanguer la donne dans l'autre sens. Finalement, il a été suggéré d'y « re-réfléchir » et le compte rendu du conseil affiche : « dossier à étudier, à suivre ».

Le délicat problème des déjections canines est revenu à l'ordre du jour. Il semblerait que le nombre de chiens chiant librement et loin de la surveillance de leur propriétaire soit en constante augmentation. On pourrait penser que le sujet

devient plus pressant avec le printemps mais non. La question a été évoquée au conseil du 19 février (2,7°C) en pleine vague de froid. Si j'ai bien compris, les boulistes ont demandé de clôturer le terrain pour éviter la cohabitation probléma-

tique entre les boules et les crottes. Le conseil municipal n'a pas donné suite. En revanche, Jean-Louis Vollot a proposé d'envoyer une lettre personnelle aux propriétaires concernés et identifiés pour leur demander d'inculquer à leur ami quadrupède les règles du civisme et de la civilité canins. Les destinataires ont donc dû la recevoir. Tant qu'à causer « crotte », le conseil a soldé le sujet : la prolifération des pigeons et, subséquemment, celles des...

Ce problème semble nouveau et cette nouveauté qui hisse Villedieu au rang des capitales (Ha! le célèbre pigeon parisien) n'a guère trouvé de solution satisfaisante dans l'immédiat.

La Poste et le social

e conseil municipal a décidé d'emprunter 19 682 euros à la caisse d'épargne à un taux de 3,8 % pour une durée de trente ans afin de réaliser un logement social au-dessus de la mairie. Les travaux devraient débuter en mai.

La Poste a proposé à plusieurs communes (Entrechaux, Rasteau et Villedieu) un nouveau fonctionnement. Le bureau sera ouvert trois heures par jour y compris le samedi matin. Le conseil devait choisir entre le matin ou l'après-midi. Il a choisi



l'après-midi et a demandé que la levée du courrier ait lieu un peu plus tard, à 15 h 45.

À la prochaine!

avait dernier numéro de *La gazette* avait fait état des projets et des discussions pour la « maison du disparu ». Celles-ci se sont poursuivies fin décembre et début janvier dans un climat très tendu au sein du conseil. À suivre.

La mairie a été condamnée à une forte amende par le tribunal des prud'hommes d'Orange en raison d'un conflit qui l'opposait au salarié qui avait travaillé à la cantine, du temps de l'association. Dans son prochain numéro, *La Gazette* exposera cette situation relevant d'un défi au bon sens.

En décembre une réunion de présentation générale du plan d'occupation des sols a été faite en mairie. Une exposition était promise en janvier. Elle se tiendra du 15 au 29 avril 2005.

La grande affaire du mois de mars est le vote des budgets et des impôts. On reviendra plus en détail sur le sujet dans le prochain numéro.

Nadine Bernard quitte le secrétariat de la mairie de Villedieu à la fin du mois d'avril pour le Barroux. On en re-causera.

La question des éoliennes, régulièrement abordée au conseil municipal, est traitée dans un autre article.

Yves Tardieu

Assemblées générales

Comité des fêtes, le 13 mars (7,8°C)

A vec les beaux jours qui reviennent, le comité des fêtes de Villedieu prépare la saison prochaine.

Le bilan de l'année écoulée donne beaucoup de satisfaction liée à la réussite de toutes les manifestations. Il est sûr que la météo était fort propice et a incité les Villadéens et touristes à participer. Sur le plan financier cette participation est bien sûr bénéfique.

Il a ensuite été procédé à l'élection d'un nouveau bureau qui se compose désormais ainsi : président : Rémy Berthet-Rayne, vice-présidents : Serge Bouchet, Jean-Claude Adage et Yvan Raffin, trésorier: Michel Muller, trésorier adjoint : Cyril Marcellin, secrétaire : Marc Zeppari, secrétaires adjointes: Evelyne Bouchet et Nancy Bellion. C'est pour remercier ceux qui aident discrètement et sans titre, mais qui sont toujours présents quand il le faut, que le comité des fêtes a organisé un repas « moules et frites », à la salle Pierre

Bertrand. Il réunissait tous les bénévoles et les différentes associations qui participent activement à l'animation du village durant toute l'année.

Pas moins de quatre-vingts personnes étaient présentes et ont

SORRY, IMAGE NOT

> Mains, moules et frites Jean-Hugo Adamski et Damien Dénéréaz

dégusté les quelques soixantedix kilos de moules et trente kilos de frites qui composaient ce repas. Aux commandes de la marmite gargantuesque, Yvan et Majo Raffin que ce genre d'exercice n'affole pas, ont ainsi mitonné les fameuses moules à la marinière.

À la friteuse, Evelyne Bouchet et Huguette Louis sont venues à bout de leur tâche, assistées de nombreuses bonnes volontés à la salaison et au service. Eclairs à la vanille, au chocolat « faits maison » et côtes du Rhône ont bien entendu complété ces agapes.

Pour l'animation de l'après-midi, un concours de belote et de jeu de toc ont permis aux amateurs et aux non initiés de se confronter en toute simplicité.

Une belle journée qui sonne le début des manifestations prochaines. À noter sur vos agendas.

Le 14 juillet : vide greniers sur la place et dans les rues adjacentes, de 8 h à 18 h, buvette du comité des fêtes. En soirée : apéritif, repas champêtre et bal musette.

Du vendredi 5 au mardi 9 août : fête votive de la Saint Laurent avec aïoli, bals, tombola, fête foraine, concours de pétanque et soirée « salsa » au menu.

Lundi 15 août : les dix ans des *peintres dans les rues* du village. Soixante peintres exposent et participent à l'élaboration d'une œuvre collective. Les enfants s'exercent lors d'un concours de dessin et le comité des fêtes propose buvette et animations diverses.

A ces manifestations s'ajouteront la fête de l'école, la kermesse de la paroisse, le chapitre d'été de la *Confrérie Saint Vincent*, le pistou du tennis et les trois soirées « spectacle » de *La Gazette*. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Armelle Dénéréaz

Club des Aînés, le 27 janvier (0,7°C)

e bureau ne change pas. Il est toujours composé de Michel Coulombel : président, Thierry De Walque : vice président, Thérèse Robert : trésorière et Francine Sauvage : secrétaire.

Cette année, il a accueilli deux nouveaux membres, ce qui porte à cent six le nombre d'adhérents.

Au cours de l'année 2004 ont été organisées plusieurs sorties au restaurant : Gap, Bourg-Saint-Andéol, Lussas, Lauris.

Deux voyages d'une journée, un en mai : le palais du facteur Cheval et la visite du musée de la chaussure à Romans, et l'autre en septembre: la visite des îles des Embiez.

Le repas de fin d'année a eu lieu à Flassans. En 2005, pas de changement :

- un jeudi par mois est consacré aux repas dans divers restaurants recherchés par Josette Brieux, à Gap et La Roque sur Perne.
- un jeudi est réservé au loto, entre membres, organisé par Francine Sauvage et Thérèse Robert,
- les deux autres jeudis : parties de carte, *scrabble*, « des chiffres et des lettres » sont au programme.

Cette année, la sortie se fera au Grau du Roi avec visite de l'aquarium géant (*le seaqua-rium*) et des salins de Provence à Aigues

mortes, organisée par Thierry De Walque.

La traditionnelle rencontre franco-belge aura lieu au mois de juin à la Magnanarié. En ce moment, une tombola pour les sinistrés d'Asie se trouve chez le buraliste à un euro le numéro.

À gagner:

- une ménagère de 37 pièces,
- une bouteille d'apéritif (un litre et demi),
- un magnum de vin,
- une boîte de chocolat.

Rappel: les aînés sont admis avec joie à partir du demi-siècle.

Nathalie Boisselier

Société de lecture, le 4 mars (3,3°C)

A près les rapports moral et financier votés à l'unanimité, il fut procédé au renouvellement du bureau à la suite la démission de Gisèle Brie et de Fabienne Paris.

Président: Annette Gros, viceprésident: Frédéric Libes, trésorière: France Bédouin, secrétaire: Colette Percheron, secrétaire adjoint: Thierry De Walque.

Henri Favier, représentant la municipalité, a rendu compte d'une entrevue avec la Copavo en vue de la mise en réseau des onze bibliothèques du territoire intercommunal. Une demande de subvention est faite en mairie.

Ghislaine Belœil, directrice de l'école, nous a présenté l'ébauche de son projet de bibliothèque, le local actuel étant un peu exigu, les rayonnages difficiles d'accès quand les lecteurs en herbe viennent choisir des livres.

Agnès Belmajdoub, représentant Marie Gresa, nous a parlé

du projet de réalisation d'un livre pour enfants qui est destiné à faire découvrir la Thaïlande. Les participants sont les enseignants, les élèves, Mylos, peintre vaisonnais, Lionel Thinque, graphiste à Vaison et l'amicale laïque qui a demandé un devis au centre de formation des apprentis d'imprimerie de Carpentras (C.F.A.).

Il me semble évident que la société de lecture soit aussi partenaire de ce projet. De quelle façon ? Affaire à suivre. Ces trois projets sont faits pour redynamiser notre société et j'espère que nous en verrons bientôt les réalisations.

Rappels: permanence tous les dimanches de 11 h à 12 h, cotisation pour l'année: dix euros. Dans la bonne humeur et les échanges entre les participants, cette réunion se termina autour du verre de l'amitié. Merci à tous ceux qui avaient répondu à notre invitation.

Annette Gros

Mac java, le 17 février (1,6°C)

L'année 2004 a permis à l'association d'acquérir un écran déroulant pour les projections et les démonstrations de logiciels, ainsi que l'installation d'une ligne téléphonique pour l'internet au *café du Centre* (merci Lionel).

Le président, Gérard Blanc, dans son rapport moral a rappeler le bon fonctionnement de la « *mailing list* » qui permet à chacun d'interroger l'ensemble des membres sur les problèmes qu'il rencontre dans l'utilisation de son ordinateur.

Pour l'année 2005, *Mac Java* envisage l'acquisition d'un vidéo-projecteur pour compléter son équipement au *café du Centre*. Bien entendu les formations seront

poursuivies (logiciels classiques, photos numériques, banques de données musicales et surtout internet avec l'installation de l'ADSL dans nos villages, sans oublier le choix des fournisseurs d'accès). Les réunions ont lieu une fois par mois (habituellement le troisième jeudi) à 20 h au café du Centre.

Jacques Bélier

l'assemblée générale de *La Prévoyante*, la société de chasse de Villedieu, forte de cinquante-six sociétaires, s'est tenue dans la *salle Pierre Bertrand*.

Vingt-deux de ses membres étaient présents. Le renouvellement du bureau était à l'ordre du jour. Théo Blanc a été réélu à la présidence.On été élu viceprésident: Roland Fontana, trésorier: Dominique Bernard, secrétaire: Jean-Jacques Favergeon, secrétaire adjoint: JeanLaurent Macabet, membres du bureau : Jacques Barre, Yannick Chaix, Damien Bernard, Ulysse Fontana, Claude L'Homme, André Macabet et Claude Rochas.

Le bureau a rendu compte de son activité pour la période d'ouverture 2004-2005. Il a rappelé son action générale pour le renforcement de la sécurité et plus particulièrement lors des battues au sanglier. Il s'est félicité de l'excellente saison de la chasse postée

aux grives qui vient de se clore, même si les décisions gouvernementales l'ont écourtée.

Au programme de 2005 figurent notamment, la poursuite du renouvellement des panneaux signalant les limites de la réserve de chasse, et des lâchers de gibier reproducteur (faisans et perdreaux).

Au titre des questions financières, l'assemblée a voté à l'unanimité une résolution d'abandon de la subvention municipale pour 2005.

Jean-Jacques Favergeon

Gym volontaire, le 10 février (6,8°C)

L'assemblée s'est déroulée dans la *salle Pierre Bertrand*. Aucun changement dans la constitution du bureau.

Pour 2005, les cours se déroulent les mercredis, jeudis et vendredis jusqu'à la fin du mois de juin.

Nathalie Boisselier

La Gazette, le 28 janvier (-0,4°C)

uarante adhérents étaient présents et nombreux sont ceux qui avaient envoyé un pouvoir ou renouvelé leur adhésion. Avec cent-soixante et une adhésions en 2004, l'association a confirmé son ancrage dans la vie du village. Ce soutien toujours plus grand est important pour nous : nous avons absolument besoin des adhésions pour financer le journal, comme le prouve nos comptes, et nous avons également besoin de la reconnaissance apportée à notre travail. Publier une Gazette, c'est-à-dire écrire, corriger, mettre en page, trouver des idées, rassembler des documents, imprimer, distribuer suppose la particicipation à chaque numéro de vingt à quarante personnes et une quantité très importante de travail pour les quatre ou cinq d'entre elles qui assument l'essentiel de la charge.

De ce point de vue, l'implication de nombreuses personnes en 2004 en fait une année tout à fait satisfaisante : vingt personnes différentes ont participé aux différents comités éditoriaux, dont six pour la première fois et cinquante-cinq rédacteurs différents ont écrit des articles. Un des objectifs du journal, faire en sorte qu'il soit l'œuvre du plus grand nombre est atteinti. Nous avons promis que la parution serait irrégulière et la promesse est tenue : le premier numéro de 2004 est daté du 1er avril (plus de trois mois d'attente et d'impatience pour le lecteur privé de sa prose favorite) et le deuxième du 1er mai après seulement trente petits jours. La promesse de la pagination irrégulière est également par-

faitement respectée. Pas deux numéros qui aient le même nombre de page. Nous avons édité en 2004 le numéro le plus court (trois pages) et le plus long (vingtneuf pages). Parmi les nouveautés de l'année, une place plus grande du Palis et de Buisson dans le journal et une présence plus régulière dans sa préparation. C'est ce qui explique la croissance de notre tirage qui est passé en cours d'année à cinq cents exemplaires. Bref, si tout n'est pas parfait, si l'on peut traquer les erreurs de mise en page, les fautes récalcitrantes et les sujets négligés, nous sommes malgré tout satisfait de la pérennité, de la qualité du journal et de l'originalité de la façon dont il est

La Gazette c'est aussi un site internet très vivant puisqu'il est mis à jour deux fois par mois ou plus. On peut y consulter l'ensemble des Gazettes en couleur, le programme du cinéma Le Florian à Vaison mis en ligne sous une forme très lisible grâce aux bons soins d'Olivier Sac. Prochainement le programme L'Arlequin à Nyons y figurera. On accède également à plusieurs galeries de photos regroupant en plus grand nombre les illustrations des *Gazettes*. À ce jour trois mille deux cents visiteurs sont venus se promener sur notre site. Merci encore à Olivier Sac qui gère ce site avec efficacité et disponibilité. En plus, La Gazette diffuse par courrier électronique un agenda qui affiche les dates des évènements qui ne peuvent être publiées dans le journal en raison de son délai de parution : date et ordre du jour

des réunions du conseil municipal, manifestations des associations, manifestations culturelles, sportives ou autres qui se déroulent dans les villages proches. Diffusées uniquement par courrier électronique les *Niouzes de Villedieu* sont un complément utile au journal.

L'assemblée générale a été également l'occasion de rappeler les manifestations organisées en 2004 : sortie au ski, méchoui et festival de l'été. Ces trois soirées, ont été réussies, grâce au temps magnifique, à la qualité globale des spectacles et à une buvette à la hauteur de l'événement.

Il y avait cinq mandats à renouveler au conseil d'administration - ceux d'Armelle et François Dénéréaz, d'Yves Tardieu, de Rosy Giraudel et de Josette Avias. Ces cinq administrateurs ont proposé que leur mandat soit renouvelé, ce qui a été accepté à l'unanimité.

Dans la foulée, le bureau sortant a été entièrement reconduit : Présidente, Josette Avias ; vice-présidente, Nathalie Berrez ; trésorière, Rosy Giraudel ; trésorière-adjointe, Mireille Dieu ; secrétaire Claude Bériot.

L'assemblée générale s'est terminée par la présentation au vidéo projecteur de la totalité du contenu du site internet et par la dégustation des crêpes préparées par Majo et Yvan et diversement arrosées. Je remercie en mon nom, au nom de la présidente et du conseil d'administration, toutes les personnes qui nous ont aidé.

Yves Tardieu

es comptes 2004 font apparaître un résultat déficitaire qui provient du fait que le loto 2004 s'est tenu en décembre 2003. Si nous intégrions le résultat du loto au résultat de l'année, nous aurions un résultat positif d'un peu plus de 300 euros.

Le festival de l'été a équilibré ses comptes. Le financement du journal tient aux cotisations des adhérents et aux produits du loto. Notre gestion est rigoureuse et nous permet de disposer d'une situation financière saine, mais l'augmentation du nombre de pages des gazettes « coûte ». Nous avons maintenu l'adhésion à l'association à 15 euros et je ne peux que vous inciter à adhérer une première ou nouvelle fois pour assurer la pérennité de *La Gazette*. Nous avons renoncé à notre subvention municipale pour 2005 comme toutes les autres associations. 260 euros, cela représente dix-sept adhésions. Alors n'hésitez pas !

DEPENSES		RECETTES	
Confection des journaux	2.954,22	Adhésions	2.480,00
Frais de gestion			
- fournitures de bureaux	207,19	Dons	165,53
- frais postaux	221,98	Subvention de la mairie	260,00
- assurances	290,77		
- frais divers	139,61		
Festival de l'été		Festival de l'été	
- publicité	1.292,02	- sponsors	1.050,00
- boissons et glaces	354,48	- billetterie	2.622,00
- cachets des artistes	2.215,00	- dons en nature	300,00
- Sacem	348.71	- buvette	416,63
- location du jardin	150,00		
Résultat			879,82
			,
	8 173,98		8 173,98
	,		,

Y.T.

Le Palis

Les Amis de l'école du Palis, le 29 janvier (-0,4°C)

C'est dans la salle Pierre Bertrand que Les Amis de l'école du Palis ont organisé leur soirée « jeux».

Malgré le froid, dès 20 h 30, parents d'élèves et amis de l'école étaient au rendez-vous.

Trivial poursuit, tarot, belote, jeu de dames, scrabble ont permis de partager le plaisir du jeu. Les friandises proposées par les participants et les gâteaux des rois de l'association ont accompagné le verre

de l'amitié. Nous les remercions tous de leur présence. Notre pique-nique aura lieu au camping du Palis, fin avril ou début mai. Contact au 04 90 28 95 04 ou 04 90 36 31 24.

Roger Pasturel et René Sette

animeront notre soirée provençale le samedi 23 juillet 2005 dans la cour de l'école du Palis. Un repas provençal précèdera le conte « Jean des Pierres ».

Brigitte Rochas

Buisson

Buisson, loisirs et fêtes, le 28 janvier (-0,4°C)

A utour de Marie-Claude Chèze, sa présidente, l'association *Buisson, loisirs* et fêtes a tenu son assemblée générale annuelle. Après présentation des rapports moral et financier votés à l'unanimité, l'essentiel de la réunion s'est porté sur les pro-

jets festifs de l'année à venir.

Le 5 mars (1,9°C) la saison a débuté par le carnaval qui aura lieu en partena-

riat avec l'amicale laïque de Villedieu-Buisson afin de permettre à tous les enfants de l'école d'y participer.

Viendra ensuite le 15 mai où les rues du

village seront investies par les vendeurs d'un jour à l'occasion du videgreniers : inscriptions auprès de Marie-Claude Chèze au 04 90 28 95 47

La fête de la musique aura lieu le 18 juin.

Le 14 juillet sera dignement fêté avec à l'affiche : soirée grillades, retraite aux flambeaux et bal.

Les 18 et 19 juillet, ce sera la fête votive avec animations variées et surprises.

L'automne sera lui aussi fêté, le 19 novembre avec une castagnade,

Le 3 décembre, le téléthon devrait réunir Buisson à Villedieu par une longue guirlande confectionnée par des bandes de tissus vendues au profit du téléthon. *Buisson, loisirs et fêtes* lance un appel pour récupérer du vieux tissu (nappes, draps, etc.) afin



de confectionner ces bandes qui seront vendues à partir du mois de septembre.

L'arbre de Noël des enfants clôturera cette année 2005, de la façon la plus joyeuse qui soit.

Pour assurer le bon déroulement de toutes ces manifestations, le bureau recrute tous les volontaires qui sont toujours les bienvenus. C'est ensuite par le verre de l'amitié que s'est terminée l'assemblée générale.

Armelle Dénéréaz

Carnaval, le 5 mars (1,9°C)



Laurent Rinci

Malgré un violent mistral et un froid digne du Groenland, nous nous sommes préparés à fêter le Carnaval.

Le thème retenu était l'Afrique, sa faune, sa flore et ses habitants. Les quelques flocons de neige du matin, vite chassés par un beau soleil, ne nous ont pas découragés. Et c'est avec l'espoir de profiter de ces beaux rayons lumineux que nous avons pris la route vers Buisson.

Tous se sont rassemblés sur la place du village, c'est l'occasion de rire, s'extasier et se montrer. Puis est arrivé le moment de défiler et de « réveiller » les habitants confinés dans leur demeure, bien au chaud.

Le convoi s'ébranle, s'engouffre dans une ruelle quand, soudain le soleil se voile. D'énormes nuages noirs et menaçants cachent le bleu du ciel et, oh! surprise, il neige. Les petits flocons du début grossissent comme rarement dans notre région.

Il fallait voir panthères, lions, papillons, éléphants, espions, nombreuses princesses africaines ou non, petits oiseaux de toutes sortes défiler avec bonne humeur dans ce tourbillon blanc.

Carnaval exceptionnel pour temps exceptionnel! (Chaque année, cette fête est retardée du mois de février au mois de mars pour nous permettre de profiter des premières chaleurs).

Il a fallu quand même écourter notre sortie et vite nous réfugier dans la salle des fêtes aménagée à cet effet. Ballons au plafond, tables dressées pour nos joyeux convives, masque pour chacun, et surtout un magnifique buffet nous attendaient. Des gâteaux, tous plus appétissants les uns que les autres, des montagnes de crêpes, des confitures, force *Nutella* et boissons sucrées à volonté ne demandaient qu'à être dégustés. Et c'est ce qui fut fait.

Puis la neige cessa, le soleil brilla à nouveau et les enfants en profitèrent pour retourner jouer dehors. Et c'est là, surveillant du coin de l'œil «notre faune africaine » que nous, les parents, l'avons découvert, tout seul, se faisant très discret et



trop heureux d'avoir échappé à son jugement : Carmentran. Nous nous sommes alors dit : « Tu ne perds rien pour attendre coquin car, l'année prochaine nous serons là et tu n'y échapperas pas cette fois! »

Le carnaval de l'école se déroule, depuis quelques années, chez nos voisins, donnant l'occasion aux enfants de Villedieu de rejoindre leurs camarades et de jouir de cette jolie fête avec et chez eux.

Les organisatrices de ce qui est devenu un rendez-vous incontournable pour tous les écoliers ont fait, une fois de plus, preuve de grand dévouement et d'ingéniosité pour la réussite de cet après-midi festif. Merci encore à elles.

Et merci aux mamans pour avoir préparé les bonnes pâtisseries.

Vivement l'année prochaine!

Valérie Guiserix

Éphéméride

Les aînés à L'Hippocampe, le 17 février (1,6°C)

Nous étions vingt et huit, tous aussi affamés, et Nous nous dirigions vers Carry-le-Rouet. En chemin, devinez ce que nous avons trouvé, admiré? Des mimosas en fleur, aussi quelqu'amandier.

Si bien qu'à l'arrivée, sommes nous précipités Vers les plats préparés.

Soupe de poisson, de croûtons et aïoli acompagnée

Nous sommes régalés.

Sangria (apéritif) servie sur table, j'allais oublier.

La bouillabaisse après : de trois poissons et pommes de terre parée.

Un peu froid, il est vrai.

Mais l'aïoli nous a revigorés

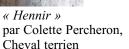
Ainsi que le vin rouge ou rosé, ceci à volonté... Salade, fromage, dessert, pour terminer : café. Promenade au vent nous a réchauffés L'histoire du k-way est bien méritée Avec Michèle, on a bien rigolé. Et retournons au bal pour y danser devant la cheminée.

Avons repris le car pour nos foyers nous diriger

Avec Marc, qui bien nous conduisait Qu'il en soit remercié!

En cours de route, Michèle et moi avons chanté.

Tout ceci à « L'Hippocampe », Cheval marin.





Croyance et superstition ou hasard et berlue

nnette, après avoir dîné avec des amis chez Majo et Yvan, leur téléphone; elle a oublié ses lunettes, ce qui arrive à bien des porteurs de binocles. Pas de quoi en faire une brève et poutant...

Quelques jours plus tard, ses lunettes disparaissent à nouveau et cette fois-ci, impossible de les retrouver. Tout est fouillé, la maison, la voiture, le sac. Les chemins sont pacourus de long en large, pas de lunettes en vue.

Le lendemain, chez Yvan, elle raconte navrée, sa mésaventure. En riant, Yvan demande si elle a pensé à insulter saint Antoine de Padoue. Devant son étonnement, Yvan lui explique que lorsque des objets disparaissent chez eux ce qui est monnaie courante, en désespoir de cause ils mettent un torchon sur une porte et invectivent le saint avec cette prière pour le moins saugrenue : « Saint Antoine de Padoue, grand voleur, grand filou, rendez ce qui n'est pas à vous! »

Chez elle, Annette se dit qu'elle pourrait au moins essayer le « coup du torchon ». Elle en accroche un à chacune de ses deux portes d'entrée. Lorsqu'elle reprend sa voiture, étonnée, elle retrouve ses lunettes bien coincées. On ne voyait qu'un petit bout de l'étui.

Elle téléphone aussitôt à Yvan et, en éclatant de rire, elle lui raconte comment ses lunettes ont réapparu grâce aux deux torchons.

L'histoire n'a pas de morale car la veille, n'espérant plus, elle avait commandé une nouvelle paire de verres. Une promotion l'avait incitée à en choisir une deuxième paire pour un euro de plus. Annette est maintenant l'heureuse propriétaire de trois paires de lunettes.

Annette Gros

Heureux qui comme le pigeon d'Ulysse...

n beau matin Mélu se rend à son pigeonnier. Quelle n'est pas sa surprise de trouver un intrus en ce lieu. Un compagnon de plume était là et courtise déjà la belle pigeonne maîtresse de céans.

Curieux, Mélu s'approche et aperçoit dans les plumes et le duvet du bel inconnu un objet

Primevère

A u loto du 24 février
Au club des aînés
Pendant le goûter
Même les perdants ont gagné
Une primevère colorée
Que Madame Ode Arlette avait
apportée.

Qu'elle en soit remerciée. Tout s'est très bien passé; Malgré quelques absents très regrettés.

Colette Percheron, par 0,1°C

bizarre. Il attrape l'animal et découvre aux pattes de celui-ci, deux bagues. Un pigeon voyageur vient de faire étape dans son pigeonnier.

Intrigué, avec l'aide de sa voisine il déchiffre le message qui n'est autre que le nom et le numéro de téléphone d'une personne habitant les Pyrénées-orientales. Il appelle donc ce monsieur



qui possède bien un élevage de pigeons dans ce lointain département et avait noté la disparition d'un de ses locataires depuis quelques mois.

> Devant la distance à parcourir celui-ci renonce à son pigeon et le confie à Mélu qui en devient l'heureux propriétaire. Cette personne promet de passer rendre visite à Mélu et à son pigeon s'il le peut dans l'été.



En attendant, les deux tourter..., non, pigeons ont convolé en justes noces et maintenant sont parents de deux pigeonneaux. Le beau voyageur est allé rejoindre la volière de son nouveau propriétaire mais peutêtre rêve-t-il déjà à de belles envolées et à de nouveaux cieux à explorer.

Armelle Dénéréaz

eisoun scalata

'est depuis le mois de septembre 2004, à l'initiative de trois férus de varappe, Frédéric Charfy, Alexandre Langlet et Pierre Meffre que s'est créé à Vaison le Club d'escalade en Pays voconces. Presque tout le monde peut participer à cette activité qui demande peu de compétences physiques, tout au moins dans les voies pour débutant.

Un calendrier de sorties hebdomadaires est établi au début de chaque trimestre. En alternance, une semaine le samedi après-midi dans des sites magnifiques pas très loin de chez nous (Buis les Baronnies. les dentelles de Montmirail. Saint Ferréol Trente pas, etc.) ou le dimanche, toute la journée, dans les lieux d'escalade plus éloignés mais tout aussi splendides.

Pour l'apprentissage ou pour la découverte de ce sport de pleine nature, le club met à disposition le matériel nécessaire. Après la trêve des vacances de Pâques, les projets sont nombreux : escalade dans les calanques de Cassis, dans le Verdon ou bien à Saint Léger du Ventoux

Si vous avez envie d'oxygénation, c'est ouvert à tout le monde. Les cotisations sont de soixante euros par an et de quarante euros pour les moins de seize ans. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet « www.cepv.fr.st » ou téléphoner au 08 71 04 84 11.

La prochaine sortie est prévue le samedi 23 avril.

Denis Tardieu

Comment prendre la température journalière moyenne

-1 suffit d'un circuit Limprimé (fait maison) muni d'un capteur qui fabrique un petit peu de courant électrique variable, d'un ordinateur qui ne sert qu'à ca (en franglais contemporain on dit « dédié ») et d'accumulateurs d'électricité qui font fonctionner le tout quand on est occupé à autre chose que de noter la température à chaque minute, soit mille quatre cent

quarante fois par jour. Un logiciel cumule les valeurs relevées en degré Celcius et divise la somme par le nombre de relevés. Ainsi nous savons que les jours les plus chauds (en moyenne) depuis deux ans ont été les 6 et 13 août 2003 avec 31°C et le jour le plus froid le 28 février 2005 avec -1,6°C. Mais si nous le savons, c'est que Bruce nous l'a dit.

T.d.C.-T.d.V.



'ai préparé

Gratin de poisson aux épinards de pays, recette facile, rapide et délicieuse

Pour six personnes, prévoir :

- Des épinards de pays, en branches (si possible avec le cœur), frais, (J'en trouve actuellement des magnifiques au marché des petits producteurs de Vaison) lavés, cuits quelques minutes dans de l'eau bouillante non salée, égouttés et hachés grossièrement,
- un litre de béchamel épaisse relevée d'une pincée de noix de muscade,
- quatre pavés de filet de colin surgelés (je le préfère au poisson frais pour cette recette, car cela permet d'obtenir une cuisson parfaite du colin qui sinon deviendrait sec et élastique),
- du gruyère râpé au goût,
- cinq cuillères à soupe de crème fraîche liquide.

Préchauffer le four, thermostat 7. Mettre dans un plat à gratin : les épinards hachés,

le poisson surgelé coupé en gros cubes à l'aide d'un grand couteau sur une planche, la béchamel, pas mal de sel et du poivre. Bien mélanger. Recouvrir du gruyère râpé et de la crème. A l'aide d'une fourchette, appuyer légèrement sur le gruyère pour le faire pénétrer à la surface du gratin. Enfourner entre 25 et 35 minutes et servir. Régal garanti des grands et des petits!

Valérie Guiserix

'Échiquier géant de Villedieu ✓ s'est déplacé à Orange pour disputer son dernier match de la saison contre Loriol du Comtat. Les compétitions sont divisées en six catégories en fonction de leur force, de la « nationale 1 » à la



« nationale 6 ». C'est dans cette dernière, appelée aussi départementale (tous les autres clubs sont du Vaucluse), que nous avons évolué. La dernière rencontre décidait de notre sort, il nous fallait

absolument gagner pour prétendre à la première place. Dès la première demi-heure de ieu, l'équipe, composée de Damien Dénéréaz, Bernard Lubrano, Peter Stolwyk et Denis Tardieu confirmait ses prétentions. Damien après un solide début de partie pre-

Les joueurs

du club ont participé à des tournois internationaux à Avignon (Palais des papes), L'Isle sur la Sorgue et Saint Dié (Vosges) avec des fortunes diverses.



Merci

Grâce à la subvention de la mairie, le club s'équipe d'échiquiers et de pendules supplémentaires. Quant à l'Amicale laïque, elle finance un jeu d'échec mural pour cours collectif.

nait l'avantage et gagnait sans pouvoir être destabilisé. Peter, à la suite

d'une boulette de son adversaire, le « liquida » très rapidement. Bernard, qu'une ouverture calamiteuse avait obligé à une mobilisation des ses neurones, l'emporta à la force de son encé-

Félicitations

à Mathilde et Damien pour leur performance lors des championnats benjamins de Vaucluse et leur forte progression au cours de la saison. Encouragements aux débutants: Alexis, Aymeric, Diane, Emeline, Enzo, François, Frédo, Julien, Justine, Kevin, Lorinne, Lucie, Ludovic, Paul, Rébecca, Théo, Tom, Yannis, ...) qui pourront bientôt s'essayer à la compétition. Rappelons également que Mathilde Giraudel est devenue vice-championne féminine de Vaucluse toutes catégories.

phale. Malgré ma défaite, le score de trois victoires à une nous a permis de terminer premiers du groupe. Nous pourrons ainsi jouer l'année prochaine dans la catégorie

supérieure, en « nationale 5 ». Nous serons six par équipe. J'associe à cette victoire Mathilde Giraudel (issue du Centre de formation de Villedieu comme Damien) et Frédéric Alary qui ont également participé à cette qualification.

Denis Tardieu

Histoire d'eau : Font Laurent et Saint Joyeux (1er épisode)

→ ette année-là, Fontjoyeuse paniquait.

La source qui depuis toujours, depuis que mémoire d'homme existe, coule en chantant à travers les ronciers et les futaies pour rejoindre le village, la source-vie avait baissé de régime.

Le printemps avait pourtant été précoce. Les chatons, les bourgeons, les qu'en-dira-t-on avaient éclaté en même temps que les pluies tièdes, lançant haut et fort leurs coloris dans une nature malgré tout encore un peu somnolente et grise d'hiver. Mais le réveil était là, on l'entendait dans les pépiements, on le sentait dans cette sève montante qui rend tout plus vert et plus entreprenant. M'man Line n'avait pas échappé à la règle, elle faisait ces jours-là un remue-ménage indiscret et indispensable, aussi bien dehors que dedans. Ses hivers en dépendaient ! L'air était doux, sentait la tendresse des petits matins câlins, avait cette langueur qui met du temps à s'éveiller.

Tout s'était alors ranimé avec ardeur sous la fonte des neiges d'en haut, et le dégel avait fait grossir les cours d'eau et les nappes mystérieuses. On entendait le travail de la terre fécondée. Comme chaque année.

Alors pourquoi?

Pourquoi le ruisseau ne faisaitil plus autant ricocher les cailloux?

Pourquoi les cascades s'épuisaient-elles à entretenir leurs débordements?

Pourquoi les buissons ne faisaient-ils plus trempette?

Et la fontaine qui rassemblait depuis des siècles tous les ragots du village s'était tue ... Etait-elle bloquée quelque part en amont comme la vie peut l'être par la petite enfance?

Oue faire sans son bavardage indiscret qui colportait tout ce qu'un village peut avoir de secrets?

Une fontaine tarie, ce sont les potins qui se taisent du même

C'est l'eau de vie qui s'en va.

Ce n'était pourtant pas œuvre d'homme. Ni Jean de Florette Manon des Sources n'avaient détourné son cours. Personne n'était responsable de ce caprice, si caprice il y avait. Etait-ce un signe que quelque chose n'allait pas?

L'eau c'est la vie, l'eau c'est le chant de la vie, depuis toujours. Au commencement était l'eau, celle de tous les débuts, limpide, abondante, généreuse, fertile.

Dans ce monde où tout devrait couler de source, sans faire d'histoires, la fontaine prenaitelle sa revanche en se laissant désirer, en se faisant prier ? C'est le manque et l'absence qui font la valeur des choses! On l'oublie trop souvent.

Bastien, qui connaissait tous les recoins des alentours, avait bien On ne parlait plus que de cela alors que la sieste aurait dû endormir les langues et les idées. Chacun y allait de ses conseils et de ses questions, chacun trouvait des explications.

- M'man Line, d'où vient l'eau de la Fontjoyeuse?
- Comment arrive-telle jusqu'ici?
- Pourquoi Fontjoyeuse ne veut-elle plus nous voir?

M'man Line avec ses bien-toutca d'années ne connaissait pas les réponses. Le savoir des anciens avait déjà rejoint l'oubli avant son arrivée au village. On n'avait pas entretenu leur science, devenue inutile à l'heure de la météo prévue par satellite et des images fournies par câble. Cela faisait tant d'années que la source coulait, été sans limites, que seules les nymphes connaissent et fréquentent. C'est la Source Initiale, claire comme l'eau de roche. Tout coule de là. Tout part de là. Elle est faite de toutes les larmes du monde depuis la nuit des temps.

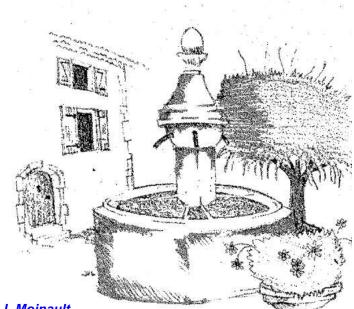
Troublante, l'eau reflète les émotions. Toutes les émotions la troublent. Elle se colore, s'irise, devient source lumineuse ou voilée, se contraste de transparence et de ténèbres. Elle bouillonne, tremble, se dissimule, elle cascade de plaisir, s'agite ou somnole, inonde et se noie de chagrin.

Cœurs gros ou débordés de bonheur s'y déversent et fondent en torrents de larmes : larmes de joie, de passion et de liesse, pleurs de détresse, vague à l'âme et autres états d'âme.

Tout perle, tout ruisselle, goutte à goutte, le long des parois enfouies dans le cœur de la terre.

Les larmes de l'enfance, pures et cristallines, ou celles figées par le froid piquant sur les joues rougies, résonnent parfois en cristal de roche transparent comme l'émotion qui les a fait naître. Il suffit de le toucher pour entendre en sourdine le chant des sentiments, ceux qui affleurent et effleurent, ceux qui chatouillent l'âme, ceux qui bouleversent et chamboulent au son grave et profond du souvenir et de la mémoire.

Tristesse et joie partagées, fusion du monde et de la nature: la neige des glaciers fond de tristesse à l'arrivée des printemps, l'automne pleure en voyant ses feuilles colorées piétinées par les gens, les brouillards ne sont que les pleurs de l'aurore, évidemment. Après s'être toutes rassemblées, abondantes, contenues, les larmes jaillissent en fontaines, s'écoulent en ruisseaux, rebondissent en torrents. Les chaudes larmes s'élancent en gevsers, et les larmes de crocodiles, ma foi, stagnent dans quelques eaux dormantes, les marais et les marécages trompeurs.



J. Moinault

repéré plus haut quelques affaissements. Mais l'endroit était peu accessible et le fouillis de lianes et de ronces rendait les lieux peu accueillants. La nature avait repris ses droits là où le confort avait entretenu l'incurie des hommes.

Il fallait pourtant agir. Un village sans fontaine, même à l'heure où tout coule de tuvaux et de robinets, n'est plus un vrai village. Il fallait retrouver le chuintement de l'eau vive et permettre aux pluies et aux orages de se frayer leur chemin avant l'hiver.

comme hiver, plus personne ne se souciait encore du chemin secret qu'elle prenait pour arriver jusqu'à eux.

M'man Line avait bien sa version et la légende enchantait les grands et les petits.

- On dit que dans le monde souterrain - Théo, Maxime, Antonin, Gladys et les autres se rapprochaient, formant un cercle silen-cieux – ce monde à part aussi vivant que celui du dessus, on dit donc qu'il est un lieu où les eaux sont rassemblées, un lieu secret d'une étendue inconnue, mais sans doute

Vains regrets et chimères des cœurs de pierre s'en vont tapisser les parois de nacre dure. Avec un peu de concentration, en fermant fort les yeux, on entend un air triste et beau. Ce sont les gouttes qui perlent en notes de musique au fond de la terre. Elles se laissent d'abord aller dans les graves, parce qu'il y a plus de tristesse que d'euphorie sur terre. Puis, après leur passage dans le Grand Silence souterrain, elles chantent dans les fontaines pour rendre la joie aux hommes.

Et devenir Fontjoyeuse.

Les enfants écoutaient, des étoiles dans les yeux, les ados souriaient, ne sachant trop ce qu'ils devaient en croire. Parfois les légendes cachent un fond de vérité.

Et la vie a tant besoin de croire et de rêver.

Et puis, c'était M'man Line qui racontait, et la magie opérait dans un silence religieux.

L'enjeu prit de l'ampleur et devint le souci premier du village. On s'occupa moins de faire bouillonner les confitures que de faire frémir une source qui se cachait quelque part dans les profondeurs.

Cette eau, il fallait la retrouver, où qu'elle se

cachât. Sans elle, que deviendrait la place, lieu de rencontres, que deviendraient les siestes éveillées et feintes autour de la fontaine?

Euphémie la bien nommée fit la gazette et sonna le rassemblement, mobilisa les troupes.

L'aventure commença au petit matin, à l'heure où l'aube sort à peine de ses paresses nocturnes : un demi-jour qui se répand sur un monde en demiteinte.

La lumière commençait seulement à chuchoter et à flirter avec la nature.

plans anciens Les qu'Euphémie avait dénichés dans les archives jaunies ne laissaient que peu de doute sur l'emplacement probable des problèmes. Il fallait remonter le ru jusqu'à la source.

Ils avaient donc traversé le pont du bout du village qui enjambait la Fontjoyeuse, toute calmée, avaient dépassé le gué aux bièvres, bifurqué vers les collines, longeant un moment le lit asséché du ruisseau, empruntant ensuite les chemins et sentiers qui bordent encore quelques propriétés de terres cultivées. Plus loin, les cultures laissent le champ libre à la nature exubérante et sauvage, celle qu'ils devaient affronter pour avoir accès aux sources qui alimentaient la fontaine.

On dérangea les bruits de la

nature laissée à elle-même. Foisonnement.

On taille ce passage initiatique, la montée aux sources, et chacun se sent plongé au cœur d'un monde impénétrable surgi du fin fond des mémoires.

Et on débroussaille,

on taille.

on coupe,

on lacère,

on tranche dans le vif de cette nature qui a ses droits et qui les revendique pleinement dans ces coins reculés.

On se taille un chemin dans l'histoire ancienne.

on traverse le Temps,

on chemine dans les souvenirs, on abolit les âges et la distance des générations.



mures,

on déplaça les ombres qui rôdaient encore,

on écarta le silence en même temps que les branches.

Bastien, fier et triomphant par le rôle qu'on lui avait attribué, ouvrait la marche.

Munis de la serpe des druides, de la tronçonneuse du brico, d'une bonne trentaine de bras et d'une vaillante humeur qui résonnait partout, en file indienne, ils se frayèrent un passage à travers les taillis, jusque bien au-delà du pont.

Plus haut encore, c'est le monde des origines que l'on découvre, inextricable, l'enchevêtrement à l'état brut, la

Cannelle la chienne, la truffe humide à l'air, la queue frétillante, fourrage partout. Une chasse improvisée. L'aubaine! Des images submergent les pensées : c'est ainsi que les découvreurs de terres nouvelles devaient se faufiler, que les moines devaient défricher, déraciner, creuser, aménager. Nature originelle, très lente-

ment canalisée.

Derrière eux ils laissent des

On s'enfonce, toujours, on s'engouffre,

on écoute.

Tous les sens en éveil. Au-delà de la cognée, le silence fait entendre le rythme de la terre. Elle chante.

Mais les apprécie-t-on encore ces palpitements, ces pépiements qui sourdent de la terre remuée, ces senteurs de bois coupé qui se mélangent à l'humus foulé?

La moiteur, le fenouil sauvage, la transpiration, la sève, le fruit du cornouiller. En cadence. Fugaces.

Tout trouble ici. La beauté du lieu, le silence, la touffeur, l'esprit d'un passé qui plane, la vie en sourdine.

Mémoire. Conscience. Ici on se l'approprie.

Racines, troncs, feuillages, branchages.

Feuilles piétinées, fruits écrasés.

> Echardes de bois, épines enfoncées.

Le clair, l'obscur.

Tout rappelle le Tout.

C'est fascinant.

Caprices et constances. Enigme et mystère.

L'avenir ici est dans le passé : le temps se vit à rebours. Sévit à rebroussepoil.

Se trouver en plein XXIe siècle à la recherche d'une source, le tableau est rare. grandiose, mais le constat. l'échelle mondiale, impitoyable: l'homme est dupe de son propre génie,

de son manque de lucidité et de prévoyance.

Qu'avons-nous fait des connaissances ancestrales, des efforts fournis au cours de tous ces siècles, des célébrations devant la folie-nature?

Ont-ils parié sur leur descendance?

Allons-nous miser sur la nôtre

L'homme moderne et sa jouissance immédiate est-il encore fait pour la nature?

Jouer sur le long terme est si peu dans l'air du temps.

(À suivre).

Marie-Hélène Quettier

Connaissons-nous bien notre village ?

Grenache et pamplemousse



tion les encourage et c'est ainsi qu'au fil des années, la passion s'accroît et ne leur laisse plus de répit. Au cours de leurs voyages sur la « Côte » ou en Espagne, ils ramènent clémentiniers, mandariniers, kumquats et autres pamplemoussiers qui viennent rejoindre citronniers et orangers. Ces

arbres, on l'aura deviné, sont fragiles et demandent des soins et, particonfiture tout est bon et c'est le fruit entier qui est utilisé.

L'entretien des agrumes n'est pas évident même pour un vigneron. « Dans la région personne ne pouvait me guider, alors je fais un peu à ma façon » confie Robert Romieu. En tous cas, lors des froids sibériens que

Confiture de pamplemousse

Deux gros pamplemousses pour quelques pots de confiture..., du sucre et de la vanille.

Bien laver les fruits, les couper en petits cubes (peau et pulpe), les faire blanchir dans une casserole remplie d'eau à ras des fruits, environ dix minutes.

Mixer grossièrement, peser et ajouter la moitié du poids de sucre et une gousse de vanille.

Laisser cuire pendant environ vingt minutes après l'ébullition. Quand la confiture est prête. la verser dans les pots, visser le couvercle et retourner le pot. Laisser refroidir, c'est prêt à consommer ou à garder ! Pour les amateurs de confiture un peu amère, c'est génial. Ça ressemble à la confiture d'orange mais c'est du pamplemousse.

J'ai essayé et je vous assure que c'est bon.



sommes le 8 mars (4,3°C), jour de la rédaction de cet article et on se gèle encore!

Donc, ces curieux fruits sont des pamplemousses à confiture qui poussent non loin de chez nous, entre Villedieu et Buisson, chez Ginette et Robert Romieu.

Après avoir élevé de la vigne, comme plus habituellement à traite

s'est pris de passion pour les agrumes. Passion qui débute par l'achat bien commun d'un citronnier et d'un oranger. Plantés dans la cour de la ferme bien à l'abri du mistral, ils se montrent fort généreux en fruits. Ces arbres prospèrent ainsi depuis plus de trente ans en pleine terre. Cette produc-

culièrement, chaleur constante.

Donc depuis peu, pour remplacer la bâche en plastique contraignante et bien pénible à arrimer les jours de grand vent, une serre de professionnels protège désormais la culture des agrumes pendant la saison hivernale.

Pour en revenir à ces étranges très importante, mais pour la nous venons de subir, il se lève la nuit pour vérifier le chauffage car un gel et c'est fini.

Et pourtant chose curieuse, dans la vigne face à la maison, poussent deux autres pamplemoussiers, en pleine terre et surtout en plein mistral. Ils ont surgi de pépins jetés là. Cette année, lors de ma visite chez eux, les Romieu avaient déjà récolté cent quinze pamplemousses à déguster en entrée. Il faut bien leur ajouter un peu de sucre mais, quand même, c'est pas si mal.

Voilà! pour les amateurs, toute culture exotique est donc possible et rien ne vaut l'expérience. C'est comme ça, en essayant, que ces agrumes se plaisent à Buisson et que l'on peut trouver chez les Romieu de quoi faire une délicieuse confiture et même du vin de pamplemousse. C'est à l'étude en ce moment.

Armelle Dénéréaz





pamplemousses, ils ne sont pas communs et surtout guère comestibles autrement qu'en confiture. « On les jetait au début avant que l'on nous dise comment les manger » explique Ginette Romieu. Trois fois plus gros que leurs cousins jaunes ou rosés, ils sont plutôt vert clair. Ils présentent une peau plus épaisse et un coton, partie entre la peau et la pulpe, lui aussi très volumineux. En fait, la partie juteuse n'est pas

<mark>Les musiciens aux champs</mark>

ette photo était la photo mystère du numéro 27. Elle est l'occasion de se souvenir que la musique, et sa pratique tenaient une grande place dans la vie des habitants du village. Elle est l'occasion aussi d'une petite enquête pour essayer d'en savoir plus. Elle m'a conduit auprès d'Eveline Auphand, Marie Barre, Adrien Mathieu et Babeth Bertrand. Bernard Barre a mené l'enquête sur la voiture et Maxime Roux m'avait alerté sur l'interversion des instruments.

On reconnaît sur la photo:

- à la contrebasse, Julien Bertrand. C'était le doyen, né en 1879 et mort en 1974 ;
- au trombone à coulisse, Gilbert Bertrand, fils de Julien, né en 1909 et mort en 1958;
- au piston, Théodose Auphand, né en 1891, (son père Aimé était le maire de Villedieu), mort en 1948. Il est le père d'Eveline Auphand;
- à la trompette, Aimé Barre, né en 1909 et mort en 2002 ;
- à l'accordéon, André « Cadet » Vial, né le 29 novembre 1909 et mort le 11 juin 1956, menuisier qui jouait également du banjo ;
- au « jazz », Aimé Bertrand, né en 1911 et mort en 1995, qui ne jouait pas de cet instrument d'habitude.

A ces musiciens se joignaient plus ou moins régulièrement Gaston Jacomet à la trompette et des musiciens venus d'autres villages (Entraigues, Sarrians, Camaret, ...). Adrien Mathieu, né en septembre 1907, a également joué quelquefois avec eux. Son instrument était le cornet à piston.

Cette photo a été prise à la M o t t e Chalancon, à la sortie du village sur la route de Montmorin. Ces musiciens villadéens avaient l'habitude de jouer dans les fêtes de village,

à La Motte, Sainte Jalle, Montmorin ou ailleurs dans « la montagne ». Adrien Mathieu se souvient aussi avoir joué à Saint Roman de Malegarde ou au pont de Buisson. A La Motte, par exemple, la veille ou le matin de la fête, ils parcouraient le village en jouant et les habitants leur « donnaient la pièce ». Le soir ils animaient le bal. Leur formation était donc en même temps une fanfare et un orchestre. Marie Barre se souvient que pour la fête de Villedieu ils animaient quelquefois la journée du mardi. Eveline Auphand pense au contraire qu'ils ne jouaient pas pour la fête de Villedieu mais peut-être pour le 14 juillet. Ces différences dans les souvenirs s'expliquent probablement par l'ancienneté et la durée de cette pratique. C'est également pour cela que cette photo est difficile à dater : Théodose Auphand



est mort en avril 1948. Aimé Bertrand a été prisonnier de guerre de 1940 à 1945. Il est probable que cette photo a été prise avant la guerre. En effet, Eveline Auphand se souvient que son père s'est arrêté de jouer en 1938 lorsque son grand-père Aimé Auphand est mort. Elle avait 14 ans et son père se trouvait à la « tête de la famille » Il n'avait plus le temps (ou plus l'envie) de jouer. Adrien Mathieu se souvient qu'il a participé au groupe entre 1932 et 1935. Il s'est arrêté lorsque sa grand-mère est morte. Cela dit, il ne jouait pas régulièrement et son absence sur la photo ne suffit pas à affirmer que c'était plus tard. Tant que quelqu'un ne retrouve pas cette photo avec une date inscrite au dos, nous n'en sauront pas plus.

La Gazette a lancé ses plus fins limiers, spécialistes en automobiles et mécaniques diverses, sur la piste de la voiture. Celle de Cadet, qui de temps en temps emmenait tout ce monde et faisait le tour de la fontaine sur la place en partant ? Celle d'Aimé Barre ? Personne n'avait reconnu cette voiture avant qu'un témoin oculaire ne se manifeste. Jacques Bertrand a reconnu une Peugeot, peutêtre une 201, que les Bertrand possédaient dans les années 36-37. Il s'en souvient car à cette époque il venait à bicyclette de Montpellier pour passer ses étés à Villedieu.

Certains de ces musiciens ont participé très longtemps à l'orchestre. Jean Dieu se souvient que tout jeune, il jouait quelquefois avec eux. C'était en 1960 et restait de ce groupe Aimé Barre, Gaston Jacomet, un certain Soudre, ... Ainsi, dans une formation à géométrie variable ces Villadéens ont joué des années trente aux années soixante.

Yves Tardieu



J'ai lu *Une vie française* de Jean-Paul Dubois. Dans ce roman, l'auteur raconte la vie d'un certain Paul Blick depuis l'âge de cinq ans en 1958 avec le Général de Gaulle jusqu'à la réélection de Jacques Chirac en 2002. Alors, avertissement! Que ceux qui aiment le politiquement correct et le respect

des conventions sociales s'abstiennent de parcourir ce roman. Il n'est pas pour eux. Quant aux autres comme moi qui se délectent de l'insolence d'un Guy Carlier ou d'un Pierre Desproges ils se régaleront. L'auteur, Jean-Paul Dubois tire sur tout ce qui bouge, un vrai jeu de massacre, tout le monde

en prend pour son grade, la famille, l'armée, la religion, les politiques, les sportifs. Ha! Les sportifs qu'est-ce qu'ils prennent les pauvres (surtout les footballeurs). C'est tout le genre humain qui est passé à la moulinette de l'irrespect et de la dérision. C'est drôle et décoiffant. Mais derrière la

façade de l'arrogance se cache un romancier bourré d' humanité et de tendresse et aussi un grand écrivain qui sait raconter le quotidien dans un style facile à lire, riche et simple à la fois. Alors pour ceux qui ne craignent pas ce genre de littérature, bonne lecture!

Robert Gimeno

Les reconnaissez-vous ?

e cliché a été pris au sommet du Mont Ventoux par J. R. (un citoyen britannique dont nous ne connaissons plus que les initiales) étonné par la vue de cet équipage.

Y figurent Léon Régnier et son ami Hubert Chabrol juchés sur *Le Zèbre*. C'était en 1934, le jour de la fameuse course annuelle de côte.



La voiturette automobile, *Le Zèbre*, type A, 5 HP, moteur monocylindre : 1 200 tr/mn, numéro 1 114, série 12, est sortie de l'usine de Suresnes, créée par Jacques Bizet (le fils de Georges) et de Jules Salomon, le 27 octobre 1912 (siège social : 3 rue Villaret de Joyeuse à Paris). Léon



Régnier acheta le véhicule à Albrand, maréchal-ferrant puis marchand de machines agricoles à Vaison, le 3 juillet 1928. Il cessa de s'en servir dans les années cinquante et acquit à ce moment une 5 chevaux Peugeot des années vingt. Les véhicules de cette époque ne disposaient pas d'ABS, mais de freins à tambour (seulement sur les roues arrières) ni de ceintures de sécurité ni d'ordinateur de

bord ni de GPS, quelquefois pas même de capote. Le père de Marie Barre se rendait pourtant au sommet du Ventoux (la preuve), souvent à Orange, parfois à Remoulins avec sa famille. Il circulait sans faire des «temps», mais en prenant le temps sur des routes que certains n'oseraient pas emprunter aujourd'hui, même à bord de leur quatre-quatre.

Bernard Barre et T.d.C.-T.D.V.

Les Mauric, maîtres d'école et fondateurs de la bibliothèque

R aymond et Marthe Mauric ont dirigé l'école de Villedieu pendant trente ans. À leurs débuts en 1933 et 1934, l'école était au « château ». C'est en 1935 qu'ils ont inauguré les nouveaux bâtiments. Villedieu qui comptait alors environ huit cent cinquante habitants avait une cinquantaine d'enfants scolarisés. Marthe Mauric se souvient avoir eu, à elle seule, plus de quarante élèves, pendant la guerre lorsque les familles de réfugiés étaient venues grossir les rangs. Ils entraient à cinq ans dans la « petite classe » et à dix ans passaient dans la « grande » pour quatre années. Certains quittaient le village pour entrer au collège à onze ans, après avoir réussi leur examen de passage en sixième. Avant les tavaux de l'école, on pouvait voir encore gravé sur la façade « GARÇONS » et « FILLES » puisque ceux-ci travaillaient alors dans des classes séparées. Ce n'est que pendant ou juste

après la guerre qu'il ont été regroupés dans des classes géminées. Raymond Mauric avait même, dans ce but, fait signer une pétition aux Villadéens pour présenter sa demande à l'inspecteur d'académie.



C'est dès le début que Raymond Mauric a organisé une bibliothèque, celle-là réservée aux enfants à partir d'un fonds de vieux livres, en âge et en état. Dans la nouvelle école, il fit installer des étagères et des armoires où étaient alignés les nouveaux livres achetés, grâce aux cotisations d'une trentaine d'adhérents, des livres brochés, les moins chers, mais que l'on faisait transformer chez Yrondelle, libraire et relieur dans le Grand'rue à Vaison, et parfois conseiller quant au choix des ouvrages. Cette nouvelle bibliothèque était ouverte à tous. Elle est restée dans la classe des « grands » jusqu'en 1963, année où Raymond Mauric prit sa retraite.

De la classe des « grands » elle est passée à l'étage. Lorsque les travaux d'aménagement de la mairie ont été terminés, elle a été transportée dans le local où elle se trouve actuellement. Cette bibliothèque a donc soixante-douze ans.

Du temps de Raymond Mauric elle était gérée par l'école, puis une association « loi de 1901 » a été créée, la *Société de lectu*re qui l'a prise en charge.

L'association complète son fonds de livres par des achats financés grâce aux cotisations des adhérents, aux gains que rapporte le loto annuel, ainsi qu'à la subvention municipale. Par aileurs, le *bibliobus* permet l'emprunt gratuit de trois à quatre cents ouvrages à chacun de ses trois passages annuels.

Bientôt la bibliothèque sera reliée par réseau informatique aux autres bibliothèques de la communauté de communes, ce qui permettra des échanges entre les villages, donc un choix plus important de lectures sans oublier les livres à gros caractères pour les personnes qui rechignent à utiliser des loupes. Il est important de soutenir l'effort nécessaire à l'existence de cette bibliothèque. Elle est de plus en plus fréquentée, le dimanche matin, par des lecteurs qui trouvent sur place un choix intéressant d'ouvrages en contrepartie d'une adhésion de dix euros par an. Les vendredis après-midi sont réservés aux enfants de l'école et aux résidente de la Ramade.

Claude Bériot et Annette Gros

Le conseil municipal plantait

ette photo aurait pu être une photo mystère ou alors on aurait pu jouer au jeu des sept erreurs ou encore simplement poser la question suivante : « qu'y a-t-il à voir sur cette photo ? » Cette dernière question aurait été particulièrement vicieuse puisque ce qu'il y a à voir c'est un manque, un trou, dans un paysage si familier (et si beau il

faut bien le dire) que peut-être notre œil n'y voit plus grand chose.

Un trou? Celui causé par la chute d'un pin le mardi 1er mars (-0,2°C), jour de vent violent qui a aussi provoqué la chute d'un arbre près de chez Garagnon et d'un poteau téléphonique au Palis. Jean-Louis Vollot et Gilles Eysseric ont débité l'arbre et dégagé la route. Ce micro-événement est l'occasion de nous rappeler que nous n'étions plus habitués aux longues périodes de mistral de cet hiver, associées à des températures un peu frisquettes. Il aurait pu faire l'objet d'une brève mais l'article sera un peu plus long car ces pins ont une histoire.

On peut en compter neuf. Le premier, le plus proche du village est tout chétif. Les autres sont assez vigoureux. En fait, le remblai qui constitue le talus est essentiellement composé de gravats qui datent de l'époque où la route s'est agrandie et où le virage a pris sa forme actuelle. Les premiers arbres en sortant du village en patissent.

Ils devraient y en avoir onze pour qu'ils



trous. Il était aller chercher de la terre sur le terrain actuel du lotissement qui était un terrain vague, près du cabanon disparu de Chambon et de la terre de bruyère à Uchaux. Les arbres venaient de la pépinière Chauvin de Saint Pantaléon les Vignes.

L'idée de cette plantation serait lié au fait que l'année 1977 avait été déclarée « année de l'arbre ».

Les avis divergent sur l'ordre de la plantation. Pour les uns, les arbres ont été plantés par ordre d'âge des conseillers, du plus jeune au plus âgé en partant du village. A cette époque, la liste gagnante, dite « Liste républicaine et démocratique, et d'intérêt local » était à forte tonalité d'« union de la gauche » avec plusieurs membres des partis communiste et socialiste.

Elle était composé par ordre d'âge de Jacky Nancy (27 ans, le 8° sur la photo en partant de la gauche), Roger Tortel alias le « Zé » à qui *La Gazette* avait attribué un Renault *express* gris, dans un précédent numéro, alors qu'il possède un *berlingot*, (28 ans, le 7°), Alain Martin (32 ans, le 12°), Micheline Grangeon (la seule

le 10e), Wilfrid Brieux (maire, 71 ans, le 2e). Il manque donc les arbres de Roger Tortel et Alain Martin. Jacky Nancy ne trouve pas le sien très flamboyant.

Pour les autres, l'ordre choisi plaçait en tête le maire (Brieux) puis ses adjoints (Tardieu puis Fontana) puis l'ordre d'âge. Une variante de cette version propose Brieux puis Tardieu puis l'ordre d'âge.

Si l'arbre du maire est le plus proche de Villedieu les manquants sont ceux de Tardieu et d'Arrighi ou de Fontana. Si l'arbre du maire est le plus éloigné, les manquants sont à nouveau ceux des plus jeunes.

Maxime Roux voulait son arbre aussi mais la DDE qui n'était pas très chaude pour cette plantation avait exigé que les arbres soient plantés plus proches que prévu et en a refusé un douzième. Il avait acheté un cèdre qu'il a finalement planté sur la dernière banquette du parking et que tout le monde peut voir aujourd'hui.

Cette plantation avait dû susciter quelques critiques et commentaires dans le village

juste après une élection qui avait vu trois listes s'affronter (deux listes et demie car l'une d'entre elle était incomplète). En effet, dans le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 3 juin 1977, on peut lire : « Il est rappelé que les pins qui sont implantés à la sortie du village sur la route de Roaix au nombre de onze ont été offerts gracieusement par chaque conseiller ».

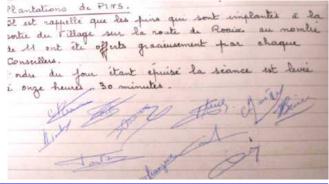
Yves Tardieu



soient au complet mais l'un était déjà mort, séché sur place probablement après qu'un coup de vent, déjà, ait cassé quelques racines.

Onze ce pourrait être une équipe de foot mais non : il s'agissait du conseil municipal de 1977 qui comprenait onze membres. Chaque conseiller nouvellement élu a offert et planté son arbre. Le garde champêtre, Maxime Roux, avait préparé les

femme, 33 ans, la 6e),
Michel Lazard (34 ans, le
1er), Henri Favier (42 ans,
le 11e), André Tardieu (1er
adjoint, 45 ans, le 4e sur la
photo), Raymond Joubert
(48 ans, le 9e), Pierre
Fontana (2e adjoint, 51
ans, le 5e sur la photo),
Maxime Arrighi (52 ans,



Les Villadéens parcourent le monde

Spectacle de rodéo au Texas

T ous les ans, pendant la dernière semaine de février, ont lieu à Houston au Texas, les finales des concours nationaux de rodéo. En séjour là-bas pour quelques mois nous sommes allés assister au spectacle.

Le parking est grand comme trois fois la place de la Concorde. Le *Reliant stadium*, inauguré en 2003, est un stade au toit rétractable pouvant contenir 70 000 personnes. Il est plein. La cérémonie commence ; d'abord les allocutions des autorités, puis : silence complet... tout le monde debout, c'est la prière. Chacun, la main droite sur le cœur, récite le serment d'allégeance au drapeau américain : « *I pledge my heart to the flag of America*, ... », vis à vis du drapeau américain, je m'engage, ...). Impressionant! Les compétitions se déroulent dans l'arène

de sable et de sciure, comme dans les cirques.

Il y a plusieurs exercices.

Saddle bronc riding

(À cheval sur le bronco avec une selle). Le bronco est un cheval à demi-sauvage. Sur une selle spéciale recouverte d'une peau de mouton, le cavalier tient d'une main une rêne souple tissée en laine et passée autour du cou de l'animal. Au premier saut, le cavalier doit toucher avec les pieds les épaules du cheval. Ensuite, par un mouvement de va-et-vient d'avant en arrière, il doit tenir huit

secondes s'il veut être qualifié. Le jury note la technique du cavalier et ausi les mouvements du cheval. C'est le plus classique des exercices. Il remonte aux traditions de l'ouest. Il servait à maîtriser et entrainer les chevaux.

Bareback riding

Tenant d'une seule main une lanière de cuir attachée derrière les pattes de devant, le cavalier est assis à cru sur le dos de l'animal. Il doit avoir les pieds nettement audessus des épaules de celui-ci jusqu'au moment où le cheval, sorti de son box, pose les deux pattes avant sur le sol. Si ce n'est pas le cas, il est disqualifié. Il doit aussi tenir au moins huit secondes en s'allongeant le plus possible en arrière. Sa main libre ne doit jamais toucher l'animal ni la bride. Les juges notent aussi bien les gestes du cavalier que le maintien du cheval.

Tie-down roping

Cette pratique a toujours été utilisée pour capturer les jeunes animaux qui, éparpillés dans le ranch, étaient malades ou blessés. Elle permettait de leur administrer des soins. Nous assistons à un tavail d'équipe entre le cow-boy et son cheval; le cow-boy avec son lasso se tient derrière la barrière tandis que le veau sort le premier. Dès que la barrière est ouverte, le cheval poursuit le veau de manière que le cow-boy, en position optimale, prenne une patte de l'animal au lasso. Le cow-boy glisse au bas de sa selle tandis que le cheval maintient le lasso sous tension. Il longe le lasso jusqu'à l'animal et lui lie à toute vitesse trois pattes, deux arrière et une avant. Quant il a terminé, il lève la main signalant au juge de stop-



per le chrono. Il remonte sur son cheval et avance vers le veau réduisant ainsi la tension du lasso. Le veau doit rester six secondes attaché et immobile sinon il y a disqualification. Si le cow-boy et son cheval passent la barrière trop tôt une pénalité de dix secondes leur est appliquée.

Team roping

Un travail d'équipe entre deux hommes leur lasso et le cheval. Le cow-boy qui part en tête est appelé le *header*. Il attend derrière la barrière pendant que le bœuf court devant. Le *header* part à sa poursuite et doit lancer son lasso soit autour des cornes, soit autour de la tête et d'une corne, soit encore autour du cou du bœuf, les trois options sont acceptées. Tout en enroulant son lasso, il s'arrange pour que l'animal se trouve les pattes arrières face au deuxième cow-boy appelé *heeler* (talonneur). Il doit entourer son lasso autour des pattes arrières seule-

ment. L'exercice est considéré bon si l'animal est immobilisé, s'il n'y a pas de mou dans les cordes et si les deux chevaux sont bien face à face. En 1998, le record a été battu en quatre secondes et demies par un « type » de l'Oklahoma et un autre du Texas.

Steer wrestling

(Lutte avec le bœuf). Le combat avec le bovin remonte au début des années 1900, et c'est l'exercice le plus rapide de tout le rodéo. Le *wrestler*, ou lutteur, maîtrise un animal de 250 à 350 kilos en moins de quatre secondes.

Le wrestler attend l'animal derrière la barrière à gauche du bovin. Un deuxième cow-boy, à cheval lui aussi, se place de l'autre côté de l'animal et l'empêche de partir dans une mauvaise direction. Le bœuf court devant, les cow-boys le poursuivent chacun de leur côté jusqu'à ce que le wrestler glisse au bas du cheval au galop et entoure de ses bras le corps de l'animal. Il lance ses pieds en avant, freine en plantant ses talons dans le sol et y plaque l'animal. Le bœuf doit être couché les quatre pattes orientées dans la même direction. Le record pour Houston a été de trois secondes et deux dixièmes en 2003.

Pendant l'entr'acte, le spectacle se trouve aussi à l'extérieur où la fête foraine bat son plein: manèges, stands en tout genre, barbe à papa, barbecues géants, des cow-boys partout, des vrais, une ambiance très bon enfant. À côté, dans un grand hall, sont exposés tous les animaux de la ferme : ceux de la basse-cour puis les animaux plus gros, en particulier les bœufs long horn, aux longues cornes, que l'on voit en dessins stylisés sur beaucoup d'affiches publicitaires. Tout est vendu aux enchères. La recette de cette manifestation, billets d'entrée compris, est entièrement versée sous forme de bourses à de jeunes lycéens, bons élèves, issus de familles modestes afin qu'ils puissent continuer des études à l'université. Une seule année dans une université de moyenne réputation coûte au au minimun vingt mille euros, c'est tout dire.

Nous avons beaucoup admiré le talent de ces jeunes gens et la qualité de cette manifestation créée en 1931. Pour les étrangers comme nous, il n'y avait pas seulement le côté folklorique, cela a été aussi une façon de mieux comprendre la mentalité de cet état si particulier.

Françoise Gabbiani

L'Écosse à Villedieu (suite)

Encore les tripes (-0,5°C)

C'est le 25 janvier 2005, soir du bouclage du numéro 29 de La Gazette, que les membres du comité éditorial, réunis en loge, ont consommé le haggis préparé selon le rite écossais. Graham, référence du respect de la tradition, était absent, retenu par d'autres aventures. Nous ne sûmes donc pas si la saveur de la panse et de la purée qui l'accompagnait étaient authentiques. Quant au whisky, nous en fîmes « péter » une bouteille afin d'en être convaincu.

Puisque l'époque prône le métissage culturel, nous sommes sans doute autorisés à proposer une recette de panse farcie à la mode de Villedieu, 84110, imaginée ce soir-là, pour varier les joies prodiguées par la consommation des pieds et paquets.

Les quantités indiquées devraient convenir pour six à huit personnes.

Pour la panse :

- une panse d'agneau,
- quinze centilitres d'huile d'olive,
- un foie d'agneau et une demi-livre de rognon d'agneau,
- deux oignons ou un bouquet de ciboule et ail à volonté.
- un bouquet de persil,
- une demi-livre de petit épeautre,
- un œuf,
- un verre de rasteau,
- vingt à vingt-cinq grammes de sel par kilogramme de farce
- poivre de Cayenne au goût, poivre noir et piment de la Jamaïque.

Pour le bouillon :

- moitié vin blanc sec et moitié eau,
- une carotte,
- un panais,
- deux petits navets,
- un oignon ou une ciboule,
- deux clous de girofle,
- un bouquet garni comprenant une feuille de céleri,
- trois gousses d'ail,
- sel et poivre noir en grain. Pour la sauce :

- quarante grammes de beurre,
- sauce tomate.

Blanchir puis hacher les oignons ou la ciboule. Réserver l'eau de cuisson. Hacher menu le foie, les rognons, le persil et l'ail.

Mélanger les ingrédients hachés avec l'épeautre, le sel et les poivres moulus. Lier cet appareil avec l'œuf entier et l'huile. Mouiller avec le rasteau et, par fractions, avec l'eau de cuisson de l'oignon ou de la ciboule pour obtenir une farce souple. Garnir la panse aux deux tiers de cette farce, après avoir lié le bonnet (la plus petite poche de l'estomac) afin qu'il reste vide. Recoudre la panse, la piquer

de toutes parts et en chasser l'air.

On aura préparé un bouillon assez court avec de l'eau, le vin blanc sec, la ciboule distraite du bouquet, l'oignon piqué de deux clous de girofle, le

beau panais (si la fortune du marché le permet), la carotte, les petits navets, le bouquet garni, du sel et du poivre en grain.

En utilisant un récipient d'une contenance peu supérieure au volume de la panse, la faire cuire, à frémissement, dans le bouillon durant quatre à cinq heures, couvercle fermé. Retourner délicatement la panse à mi-cuisson. N'ajouter de l'eau que lorsque le niveau du liquide se réduit jusqu'à la moitié du bouilli.

Quand la panse est cuite, concentrer le bouillon, le passer, en corriger l'assaisonnement et ajouter du poivre de la Jamaïque moulu.

Servir les tranches de panse, nappées du bouillon que l'on peut monter au beurre après l'avoir enrichi d'une sauce tomate, accompagnées de purée de pommes de terre.

Stéphane Le Bras et T. d. C.-T. d. V.

Robie Burns (toujours)

Le texte d'origine est de

Should old acquaintance be forgot,

Should old acquaintance be forgot,

And days of auld lang Syne, my dear,

Une vieille complicité peut-

Peut-elle ne jamais s'imposer

Une vieille complicité peut-

Pas plus que le souvenir des

En mémoire du temps d'au-

En mémoire du temps d'au-

En mémoire du temps, etc.

Nous boirons un verre à

En mémoire du temps d'au-

Ta chope sera pleine, c'est

C'est sûr, je boirai la mienne

Nous boirons encore un verre

En mémoire du temps, etc.

Tous deux avons couru les

Et cueilli les baies délicates

Nous avons fait tant de randon-

Que nous en avions les pieds las

Du lever au coucher du soleil.

Au temps d'autrefois

Tous deux avons pataugé

And never brought to mind?

And days of auld lang Syne?

And days of auld lang Syne.

Lang Synes.

En français:

elle s'oublier?

elle s'oublier?

jours d'autrefois.

trefois, mon vieux,

à l'esprit ?

trefois.

l'amitié

trefois, (bis).

Couplets:

à l'amitié

collines

du sorbier

Robert Burns. Il s'agit d'Auld

L e barde (in french in the text) national écossais est l'auteur d'un texte à la gloire du haggis. En voici les premiers et derniers vers :

Address to the Haggis

Fair fa' your honest, sonsie face, Great chieftain o' the puddin'-race! Aboon them a' ye tak your place, Painch, tripe, or yhairm; Weel are ye wordy o' a grace As lang's my arm.

Ye powers, wha mak mankind your

And dish them out their bill o'fare, Auld Scotland wants nae skinking ware

That jaups in luggies; But, if ye wish her gratefu' prayer, Gie her a Haggis!



Hommage au haggis

Tous saluent ton visage franc et joufflu,

Grand chef du clan des « farcis » ¹! Au-dessus de tous , prends ta place.

Que tu sois fait de bœuf, de tripe ou d'agneau,

Tu es digne de cet honneur Autant que mon bras est long.

Vous, puissants, qui prenez-soin de l'humanité,

Et lui faites payer vos bienfaits. Sachez que la « vieille Écosse » Ne veut pas de ces choses fétides

Qui nagent dans les plats. Si vous voulez lui rendre grâce, Offrez-lui un *haggis*.

Tous les scouts connaissent le *Chant des adieux* :

Faut-il nous quitter sans espoir, Sans espoir de retour ?

Ce n'est qu'un au revoir, mes frères, (bis). Oui, nous nous reverrons,

mes frères, Ce n'est qu'un au revoir!

grâce,

Puis les mers nous ont séparés
De leur amples rugissements
Depuis le temps d'autrefois

dans les rûs

Voici ma main, frère loyal! Tends-moi la tienne! Nous allons boire un bon verre à l'amitié En mémoire du temps, etc.

1 Pudding : plat constitué d'une farce cuite dans une enveloppe comestible.

Graham Yeats et T.d.C.-T.d.V.

Granam Y

La Gazette des gazettes

Théophraste Renaudot, père de La Gazette

U ne étude, même rédigée par un amateur, sur la vie de Théophraste Renaudot n'entre pas évidemment dans le cadre de notre publication. Cependant Théophraste (c'est-à-dire, celui par la bouche de qui Dieu parle, ou bien celui qui parle de Dieu), passe pour le créateur du journal.



Pour rendre compte de l'époque dans laquelle la « feuille » de nouvelles intitulée La Gazette à été publiée régulièrement par Renaudot (celui qui renaude, qui grogne) à partir de 1631, il faudrait relater la politique de Louis XIII et de Richelieu. Il faudrait rappeler comment la France (catholique) intervint dans la guerre de Trente ans (conflit politico-religieux au cours duquel l'Allemagne fût dévastée), en soutenant les princes et rois protestants contre la maison d'Autriche (catholique). Il faudrait expliquer que l'aide française aux adversaires de l'Autriche fût d'abord secrète, puis pris la forme d'une intervention armée directe et comment La Gazette devint rapidement le moyen pour le pouvoir d'expliquer - certes à une frange limitée de l'opinion, compte tenu de son faible tirage - sa politique étrangère paradoxale et surtout de célébrer ses victoires militaires. À tel point qu'elle publiait des textes rédigés par Richelieu en personne et mieux par le roi « soi-même ».

Sa vie

Il faudrait dire aussi que Théo, notre bonhomme, fut un homme bon. Né à Loudun (actuellement dans la Vienne) en 1586 d'une famille de la bourgeoisie, il étudia la médecine à Paris en 1602 puis à Montpellier en 1605. Dans cette ville, l'université était plus tolérante pour le protestantisme¹, sa confession de jeunesse, et l'enseignement y était plus « moderne »². Docteur en médecine à vingt ans, revenu dans sa ville natale à vingt-trois ans après avoir voyagé en Europe, il écrit le Traité des pauvres, texte disparu dont le titre laisse toutefois entendre quelles pouvaient

être ses préoccupations. Il rencontra Richelieu qui fréquentait un manoir qu'il possédait dans le coin et eu ainsi l'occasion de lui exposer ses idées de « bienfaisance ». L'évêque de Luçon devint son protecteur et le resta jusqu'à sa mort. Membre du conseil du roi, Richelieu l'introduisit auprès de Louis XIII. En 1612, Renaudot fut nommé conseiller et médecin ordinaire du roi et, en 1618, il reçut la charge de commissaire général des pauvres du royaume. Il s'installa définitivement à Paris en 1625 afin de réaliser ses projets. Il y obtint la permission et le privilège exclusif d'ouvrir des Bureaux et registres d'adresses en 1628.

Bureaux et registres d'adresses

de toutes commoditez réciproques de ses sujets en tous lieux de son royaume et terres de son obéissance qu'il verra bon être...

Le bureau ouvre d'abord à Paris en 1630. Il permet de mettre en relation « pauvres » et donateurs éventuels. Il présente des offres et des demandes d'emploi. Il fournit des adresses de médecins, chirurgiens et pharmaciens et de services médicaux. Il donne des conseils juridiques et des aides judiciaires. Il diffuse des adresses d'établissements scolaires et de lieux d'hébergement. Il aide le règlement « d'affaires », dans les contrats de prêt et de rentes, les baux, les transactions mobilières et immobilières, dans les relations entre patrons et employés.

Feuilles du bureau d'adresses

Renaudot fait imprimer des feuilles d'adresses vendues dans les rues de Paris puis dans celles d'autres villes. Il étend la diffusion de ces « annonces » à la publication du cours des denrées. On comprend qu'il place cette activité sous le signe de Mercure, messager des dieux, mais aussi dieu du commerce et des échanges.

En 1631, honoré du titre d'historiographe du roi, il fonde *La Gazette* qu'il dirigea jusqu'à sa mort en 1653.

Un inventeur?

Théophraste Renaudot n'est pas l'inventeur du journal. Il ne l'a pas même créé dans son pays. Deux libraires parisiens, Louis Vendosme et Jean Martin, diffusèrent le premier numéro d'une feuille périodique intitulée *Nouvelles ordinaires de divers endroits* le 16 janvier 1631. Elle s'inspirait de publications régulières qui existaient déjà en Allemagne et en Angleterre. Sauf amnésie de l'histoire, ils

ont lancé l'édition hebdomadaires de nouvelles en France. Grâce à son privilège d'exploitation obtenu en octobre 1631, Renaudot absorba rapidement le journal de ses prédécesseurs ³.

La Gazette devenue La Gazette de France sous Louis XV, fut publiée jusqu'à la première guerre mondiale. Sa postérité fut grande Son titre connut une fortune telle qu'il devint synonyme de journal et même, de façon un peu péjorative, de rumeur publique ou de nouvelle répandue de « bouche à oreille ».

La Gazette de Villedieu, à l'instar d'une multitude de publications, doit son «bandeau» à La Gazette de Théophraste Renaudot. Quant au nom de son fondateur, il a été donné à un prix littéraire créé en 1925 et à un institut de promotion de la santé, fondé en 1982.

Un novateur

Il faudrait analyser comment le dessein politique de Richelieu a rencontré le projet de Renaudot. C'est probablement le cardinal (*La Gazette* naît peu après le renforcement de la position de Richelieu consécutif à la Journée des dupes) qui a obtenu du roi le privilège de publication afin d'éliminer les *Nouvelles ordinaires*. Il créa ainsi un « monopole » d'information hebdomadaire. Il put y diffuser les nouvelles officielles, y présenter et défendre sa politique. Il le fit de façon constante jusqu'à sa mort.

Conférences du bureaux d'adresse

Renaudot organise des conférences où sont traitées, en français (la langue savante était le latin) des questions de médecine, de philosophie, de droit, de science et d'art à l'exclusion des questions politiques et religieuses. L'un de ses nombreux fils en publia le recueil.

Consultations charitables

Une des institutions qu'il fonde, à ses frais, dispense des soins gratuits et donne aux futurs médecins une formation clinique négligée par la faculté.

« L'Hôtel Drouot » et le « clou »

Il étend les activités des bureaux à celles d'achat, de vente et d'échange de biens être prticuliers ainsi qu'au prêt sur gages.

On dirait aujourd'hui que le projet de Renaudot est du domaine de la « communication ». Son objectif est évidemment philanthropique, mais pour aider les hommes, la « charité » individuelle est insuffisante. L'idée nouvelle est de créer le moyen de les mettre en relation par l'intermédiaire de son bureau : mettre en rapport celui qui demande et celui qui offre, les assister dans leur recherche et les aider à aboutir. Et surtout,

élargir cette idée à la publication et la diffusion la plus large (pour l'époque) des demandes et offres, des échanges, voilà qui est nouveau. On pourrait dire que deux siècles après Gutenberg, Renaudot met l'imprimé au service des rapports sociaux.

Journaliste officiel »

La conjonction des volontés du « ministre » et du philantrope novateur a donné *La Gazette*. Je ne doute pas que Renaudot, journaliste, fut sincère dans son soutien fidèle à la politique de Richelieu, les libelles, parutions critiques et souvent diffamatoires, qui fleurissaient à cette époque, exprimaient sans doute à ses yeux suffisamment les thèses de l'opposition au pouvoir. Ainsi, sinon Dieu, le roi utilisa Théophraste comme intermédiaire pour s'exprimer

L'apothicaire

Dans le laboratoire fondé par Renaudot, on prépare,en particulier des postions à l'antimoine (remède de protes-tant ?). Ce n'est pas le dernier poison prescrit par la médecine dans l'espoir de tuer le mal sans tuer le malade

Paroles de Théophraste

En une seule chose ne le cèderai-je à personne : la recherche de la vérité, de laquelle néanmoins je me fais le garant.

et Renaudot ne grogna point.

Il faudrait savoir mesurer *La Gazette* de Villedieu à l'aune de son illustre devancière. Une chose est certaine, notre *Gazette* n'a ni roi ni cardinal dans ses nombreux rédacteurs. Mais si quelque « prince » sou-

haitait voir publier son point de vue sur un sujet qui lui tient à cœur, nul doute que, comme aux autres, ces colonnes lui seraient ouvertes.

Ce préambule historico-journalistique n'a en fait pour but que de « lancer » une nouvelle rubrique intitulée « la Gazette des gazettes ». Cette idée de Colette Percheron consiste à présenter brièvement la forme et le contenu de « feuilles » locales ou d'organes d'association dont la publication est réalisée dans des conditions comparables à celles de la nôtre. Ce sera aussi notre facon de rendre hommage à Renaudot créateur de la « rubrique » car, d'après les spécialistes, s'il a inventé au moins une chose dans le journalisme, c'est la rubrique. Il semble qu' avant La Gazette,

aucun périodique n'ait fait figurer, de façon régulière, des articles s'inscrivant sous un thème annoncé.

- 1 Né protestant, il se fit catholique à l'âge mûr.
- 2 On y préférait, aux prescriptions de son, de laxatif à base de séné et aux saignées, des traitements que l'on pourrait qualifier de chimiques. C'était le courant précurseur de la thérapeutique qui domine la médecine d'aujourd'hui.
- 3 Il n'a pas inventé le titre, non plus. « Gazette » vient du mot italien « gazetta » qui désignait une pièce de monnaie d'une valeur d'un demi-sou français. C'était le nom et le prix du numéro du « journal » fondé à Venise au début du XVII siècle

Jean Marie Dusuzeau

La Gazette ostréicole ou l'huître et le touriste

Avec un clin d'œil amical à l'adresse de Valérie Lebrevaud, experte ès greffés de cépages nobles, et en hommage à son passé ostréicole, *La Gazette* (de Villedieu) rend compte de *La Gazette ostréicole*.

L'exemplaire de quatre pages dont nous disposons n'est pas numéroté mais son bandeau précise qu'il s'agit d'un numéro spécial « vacances ». L'abonnement annuel coûte quatre francs cinquante.

La « une » illustrant l'ostréiculture en dix croquis – de la fascine de Saint-Brieuc à la cueillette des huîtres à Arcachon – ressemble à une planche d'un petit Larousse ancien. La deuxième page présente des dessins de différentes espèces d'huîtres (de la Marennes à la célèbre ostrea theobroma cacao salavinis) et une chanson de Yann Nibor intitulée Les petits Bretons. Extrait: « Sontils gentils, nos p'tits Bretons, Qui cabriol'nt comm'des moutons ».

Le rédacteur en chef ne craint pas de faire figurer, sous la rubrique : « Bulletin de la ménagère », un menu de dîner du lundi comportant un potage, du tendron de veau, de l'anguille en matelote, du canard rôti, la salade, asperges, du fromage, du bavarois, des fraises, des cerises et des framboises (mais pas d'huîtres) en regard du couplet sur les petits

Bretons qui sortent du bain. Il dit que « l'eau salée donnant d'l'appétit, On voit ensuit' chaqu' brav' petit tortiller son pain près d'sa mère. S'il yen a qu'ont du

beurre avec, beaucoup, sans s'plaindr', le dévor'nt sec : ce sont ceux qui n'ont plus leur père »!

Sous la rubrique « chez nous », un article non signé explique que « la femme » de l'île de Batz emprunte au « sexe fort » ses vices autant que ses vertus ; elle boit de l'eau-de-vie et fume la pipe « comme un homme ». Après l'ethnologue, le moraliste : « Le sexe masculin ne peut que perdre à cette interversion des rôles de l'homme et de la celle-ci femme, livrant aux travaux de la culture, tandis que son « homme tricote des bas ». Enfin, un peu de misérabilisme avant le dîner du lundi : « La cuisine est tout ce qu'il y a de plus rudimentaire.



Ce qui en fait la base (...), c'est le gouth-gunwdhu, c'est-à-dire la bouillie de sarrasin cuit à l'eau, avec du sel pour tout assaisonnement ». La page trois donne un cours de natation moderne fixant par six croquis les six temps de la brasse anglaise. Le modèle repose par le ventre sur un chevalet hors de l'eau. Il est habillé, chaussé, serré d'une ceinture quasiherniaire et coiffé d'une casquette qui pourrait être celle d'un pompier de cette belle époque. Un article, rédigé à par-

tir d'une dépêche britannique, relate l'échouage d'un « brick » français chargé de vin et d'eaude-vie sur les côtes de l'île de Wight. Un tantinet anglophobe, il ironise sur la prétendue

intempérance des habitants de l'île. Une « réclame » pour un sirop dépuratif à base de raifort iodé agrémente cette page (mais pas de réclame pour les huîtres

dont chacun sait qu'elles aussi sont iodées). Enfin une proposition de location d'une villa pour la saison à Saint-Béran-laplage et un article sur le bon usage des bains de mer confirment que la publication ou. du moins, son numéro spécial s'adresse aux vacanciers parisiens

(têtes de chien) et petits bourgeois. Ne résistons pas au plaisir de quelques aphorismes d'hygiénistes : « Les bains de mer appartiennent à la catégorie des bains très froids », « Un bain, pour être salutaire, ne doit pas excéder un quart d'heure ... », « ... Il est prudent de ne se baigner que deux ou trois jours après son arrivée, afin de s'être un peu acclimaté à l'atmosphère maritime », « Les bains de mer (...) produisent (...) de l'oppression, des migraines, des vertiges, des éruptions exanthématiques¹, et souvent, (...) des accès de fièvre « intermittente », et encore : « ... un quart de verre (d'eau de mer) pris le matin à jeun, sur la plage, réveille les contractures intestinales ».

La dernière page comporte une réclame pour le chocolat Salavin (téléphone : 814-75), mais pas pour les huîtres, et un poème de Charles Le Goffic, *Pêcheurs d'Islande*. Il

fait dialoguer les marins en partance pour la pêche hauturière et les oiseaux de mer qui restent auprès de leurs épouses (Il s'agit peutêtre des femmes « dénaturées » de l'île de Batz). Ce sont quatre strophes de pittoresque comme

l'article exotico-touristique, daté du 12 juillet, qui relate un mariage à Plougastel, cité où, indique l'auteur, tous les mariages de l'année sont célébrés dans la même église, le même jour, à la même heure.

Mis à part quatorze des-

sins et quatorze légendes, il n'est pas question de questions ostréicoles dans ce numéro de *La Gazette ostréicole* de la dernière année du 19º siècle.

1- D'après Larousse : cutanées.

T.d.C.-T.d.V.

Les
blancs
jouent
et
gagnent.



La Gazette de 2004 dans son miroir



C'était le numéro 23. dix-sept pages datées du 1^{er} avril sans aucun poisson pourtant. La grande affaire du moment était bien sûr le skate park qui ouvrait et s'est naturellement trouvé en « une ». Il y avait aussi la machine à ramasser les greffés de Patrick Abély ou la réussite d'Aurélie L'Homme dans les concours de dégustation, les médailles de la cave pour son vin ou celles de Pierre Arnaud pour son jus de raisin. Sans parler de toutes les rubriques habituelles. C'était la première participation de Sylvie Maindiaux au comité éditorial.

e numéro 24 était bref, imprévu et dicté par l'actualité: trois pages consacrées à la crise qui a secoué la municipalité, il y a un an, avec le changement de premier adjoint et les décisions prises pour un nouveau fonctionnement du conseil.



place

et

e numéro ⊿27 rendait bien sûr compte l'actualité estivale et à ce moment-là, avec 29 pages, c'était le plus long. Les responsables étaient entre autres Jean-Rogel, Pierre Brigitte Rochas, Danièle Bonnefoi et René Kermann particiqui

paient pour la

première fois au

comité édito-

rial. La grande affaire de l'été, les sources, tenait quatre de la course cycliste de la fête votive après plusieurs



pages. On parlait une nouvelle fois de l'Australienne et des Trèfles qui préparaient leur voyage et du renouveau années d'absence. L'olivier était à l'honneur et le domaine Denis Tardieu naissait à la bouteille. Les platanes de la

éoliennes étaient de la partie et une évocation sinueuse passé nous amenait à parler des « demoiselles », de Raoul Chauvin et à nouveau de Marcelle. Une innovation de taille de ce numéro a fait des petits, le premier trombinoscope. C'était aussi le décès de Dédé Charasse.



C'était le numéro 26 daté du 11 juillet et vingt-trois pages très riches. Nous avions honoré les

aviateurs de la seconde guerre mondiale le jour du 18 juin. Les cigales, le vin des Gardettes, les souvenirs de théâtre de Marcelle et Pierre, l'histoire des commerces de Villedieu avaient nourri une riche rubrique. « La saga des déchets » en était à son numéro 5 et un nouveau terrain était trouvé pour la station d'épuration. La fête de l'école avait changé de jour et il n'y



Pour ce dernier numéro de l'année, daté du 22 novembre, les vendanges, les soupes et le vigneronnoscope étaient à l'honneur. Les sénatoriales et une copieuse chronique municipale s'ajoutaient à un éphéméride abondant. Le Palis et Buisson prenaient une place de plus en plus grande dans une Gazette qui a de plus en plus de mal à faire moins de vingt

n beau lézard en U « une » du numéro 25. La Gazette est quelquefois « surinterprétée » et certains ont cru y voir une allusion à des événements villadéo-villadéens. Rien de tout ca : Jean-Pierre Rogel avait commis un article sur cette sympathique bestiole. Pour le reste, le skate était encore tout neuf et avait une grande place pour le premier *contest* de l'histoire villadéenne. Il fallait refaire tout les



plans pour la station d'épuration pour cause d'extension des inondations. L'école nous annonçait la création de son site internet.

avait pas eu grand monde, ni là ni à la fête de l'amitié. Pour la deuxième fois nous parlions du problème de l'appellation « villages » qui se pose aux

vignerons de B u i s s o n . R a y m o n d e Gamet venait de fêter ses 90 ans. En dernière page, l'appel au peuple pour le travail sur les sources était lancé. C'était la première participation de Colette Percheron et Laurent Ayme au comité de rédaction.

Yves Tardieu

Manifestation contre les éoliennes, le 4 mars (3,3°C)



C'était le 4 mars à Saint Maurice. Un groupe de personnes s'était formé pour manifester contre le projet d'éoliennes sur le plateau « Visan-Saint Maurice-Vinsobres ».

Jean Garcia, maire de Saint-Maurice, a accompagné sur le site la vingtaine de personnes venues témoigner leur opposition au projet. Parmi elles, des élus des villages environnants, dont Pierre Meffre conseiller régional et président de la Copavo, Vincent Sève, maire de Cairanne et Liliane Blanc, maire de Buisson. On comptait également des représentants de Mirabel, Tulette, Venterol, ainsi que ceux des associations et

syndicats de vignerons. Jean-Louis Vollot était présent naturellement.

Le groupe a ensuite été invité à prendre le verre de l'amitié au stade où il a été rejoint par plus de cent cinquante autres manifestants. Tous ont levé leur verre au succès de cette démarche puis le cortège s'est rendu à Vinsobres, en ordre rangé et portant haut ses bannières, pour déposer requêtes et doléances. Chacun a pu alors s'exprimer auprès du commissaire enquêteur sur les raisons de sa prise de position qui n'est pas un rejet de la technique éolienne, mais bien celui d'un choix d'implantation totalement irrationnel et aberrant pour le site.

Claude Bériot

Pour mémoire

Pour qu'un projet éolien se réalise, il faut d'abord signer des promesses de bail. Les études peuvent alors commencer. Elles durent seize mois. Après consultation, les demandes de permis de construire et de modification du plan d'occupation des sols sont déposées puis soumises à enquête publique. Celle qui nous intéresse a été close le 15 mars. Le 15 avril les commissaires enquêteurs ont soumis leur avis aux préfets qui auront cinq mois pour rendre leur réponse. Depuis le 16 avril, les dossiers peuvent être consultés dans les mairies concernées, à Vinsobres et Visan.

La commune de Villedieu s'est fortement mobilisée contre le projet éolien de Visan-Vinsobres.

Une action à plusieurs niveaux a été entreprise. Elle s'est traduite par l'intervention devant la commission des sites, racontée dans le dernier numéro, et par une présence active à Vinsobres le vendredi 4 mars pour l'ouverture de l'enquête publique.

La Gazette a déjà consacré de nombreux articles au sujet et publié de nombreuses prises de position plutôt hostiles. Je voudrais rendre compte d'une opinion qui semble minoritaire tant on l'entend peu : je ne suis pas contre les éoliennes. Nous avons dû voter au conseil municipal et il a bien fallu que je me décide (si on peut dire), mais le lecteur qui arrivera au bout de l'article se rendra compte combien cette décision est indécise — pour moi mais aussi pour le conseil.

Je n'arrive pas à m'intéresser beaucoup au sujet et j'ai des difficultés à comprendre la mobilisation qu'il suscite. Depuis le début, je suis les discussions, fort nombreuses, qui ont eu lieu au conseil municipal, dans les réunions de *La Gazette*, au bistrot, en famille, entre amis ainsi que dans les réunions publiques. Je lis les tracts, les articles et je ne suis pas scandalisé par les projets éoliens.

Hélices et vignoble

Je ne crois en aucune façon que le côte du Rhône puisse souffrir de la présence des éoliennes. Attenter à la qualité du vin avec ces hélices ne me paraît guère possible. Attenter à l'image de notre vin non plus. Si les vignobles des côtes rôties ou de l'hermitage ont résisté à la défiguration des paysages de la vallée du Rhône, à la pollution chimique et nucléaire très intense dans cette zone, je ne vois pas comment quelques éoliennes à Vinsobres peuvent toucher notre vignoble. S'il est en péril, ce qui est possible, il y a d'autre causes plus sérieuses. Les vignerons, minoritaires mais ils existent, qui ne jouent pas le jeu de la qualité, la baisse de la consommation et l'arrivée sur le marché de nouveaux vins sont les vrais dangers pour notre viticulture. Sûrement pas les éoliennes.

Pales et tourisme

Je ne crois en aucune façon que le tourisme puisse être durablement touché. Les attraits de notre région sont grands. Si vraiment un touriste renonce à nos produits, à notre compagnie et à nos paysages pour six éoliennes - sans prêter attention aux immenses infrastructures nécessaires à son accueil (routes, parkings, stations d'épuration, etc.), qui attentent elles aussi au paysage -, il ne nous mérite pas et peut aller ailleurs. Mais je n'y crois guère. Le commerçant peu scrupuleux, les locations hors de prix, l'accueil approximatif qui donnent au voyageur le sentiment qu'il est attendu au coin du bois avec un gourdin pour être détroussé, feront plus pour une éventuelle crise du tourisme que les éoliennes.

J'ai peine à prendre au sérieux les arguments concernant l'impact sur le milieu naturel. Il n'est pas impossible que quelques oiseaux se prennent dans les pales mais j'ai beaucoup de mal à croire que cela soit décisif par rapport à la pollution, aux lignes électriques et autres causes de leur disparition.

Comment un mode de production aussi écologique et aussi peu polluant que celui-ci peut-il gêner en quoi que soit nos autres activités économiques et porter atteinte à l'intégrité de la nature?

Turbines et paysage

Le seul argument qui me semble valable est celui de l'impact paysager. Il me semble que l'on a effectivement le droit de considérer que les éoliennes sont laides ou abîment le paysage. Ce jugement est subjectif, car il y a aussi des gens qui trouvent ça beau, mais il tient la route. Cela dit, il faut en tirer les conséquences et se mobiliser contre la laideur des centres commerciaux, des panneaux publicitaires, des lignes électriques, des télésièges à la montagne, etc. Ce qui me gêne ici, c'est l'intensité de la mobilisation quand on laisse passer tout le reste ou même quand on l'approuve. Je n'ai pas vu grand monde protester avec véhémence contre le déboisement presque intégral des coteaux de Saint Maurice et Visan. Ce n'est pas non plus une réussite esthétique et cela constitue un

Watts et gros sous

Il y a une autre série d'arguments qui cherchent à montrer l'inutilité ou même la nocivité de la chose.

risque écologique non négligeable, favori-

sant l'érosion et les inondations.

« C'est une affaire de gros sous ». Bien sûr, les promoteurs de l'éolien, les fabricants d'éoliennes et les gens qui les accueillent sur leur terrain cherchent à gagner de l'argent. Il n'y a pas qu'eux et cela ne suffit pas à les disqualifier. Toute activité économique suppose espoir de revenu et de richesse. Cette activité ne me semble pas particulièrement spéculative, déraisonnable, inconséquente au point qu'elle doive être condamnée.

« Le kilowatt éolien est surpayé ». C'est vrai, il coûte cher et est payé au producteur au-dessus du prix du marché. Cher comme le kilowatt nucléaire qui a longtemps coûté bien plus cher que le kilowatt hydraulique ou thermique et qui n'a jamais intégré tous les coûts qu'il génère. C'est vrai, comme toute industrie qui démarre, qui a besoin d'investissements et de recherche. Aucune nouvelle forme de production d'électricité ou d'énergie ne peut se développer sans coup de pouce financier : ni l'éolien, ni le solaire, ni les carburants verts et même les



économies d'énergie demandent des aides financières pour être développées. La seule chose qui ne coûte guère ce sont les installations déjà amorties, le gaz russe qui nous fait nous agenouiller devant Poutine (ou le gaz algérien qui nous a fait avaler d'autres couleuvres), et le pétrole qui, grâce aux Etats-Unis, est resté toujours dans des prix acceptables, avec, à la clef, quelques guerres dont nous sommes aussi les bénéficiaires. On le voit, les choses qui n'ont pas l'air de coûter ont un prix.

Import-export

« C'est pour vendre de l'électricité aux Allemands! » Ce n'est pas sûr! Cet hiver, la France a importé de l'électricité. Et puis pourquoi aux Allemands? La France vend aussi de l'électricité à la Belgique, à l'Italie, à l'Espagne. Et puis ceux qui ont déboisé partout, à Cairanne, Rasteau, Buisson, Saint Maurice et ailleurs ne produisent-ils pas aussi pour l'exportation (d'ailleurs, quand les Allemands ou les Anglais achètent moins de vin, c'est la crise). Là encore, ce n'est pas convaincant. Drôle d'argument que cet argument-là, dans une région qui vit en partie de l'exportation de produits agricoles, de l'importation de touristes, ainsi que de capitaux étrangers (ceux qui reprennent et rénovent notre patrimoine). Est-il bien cohérent ?

Éoliennes ou Iter

« Ca ne remplacera jamais le nucléaire ». C'est sûr. Cela semble signifier que le nucléaire n'est pas bien : je suis heureux de l'entendre dire. Pourtant, tandis que

> nous nous « battons » contre l'éolien, tous nos élus se battent, avec notre bénédiction ou dans notre silence, pour plus de nucléaire au Tricastin. Le gouvernement a refusé d'installer les nouvelles générations de réacteurs nucléaires chez nous à cause de l'eau du Rhône, trop chaude en été. Mais ces élus font le forcing et le ministre de l'industrie est venu à Marcoule le 18 mars (11,7°C) pour les rassurer. L'incohérence de cette attitude ne me pousse pas à m'engager dans un combat anti-éolien. Personne ne sait vraiment de quoi demain sera fait en matière d'énergie mais les choses qui dépendent de nous seuls (les économie d'énergie, les énergies renouvelables comme le solaire ou l'éolien) doivent être défendues, que ce soit d'un point de vue économique ou d'un point de vue écologique.

Pourquoi pas chez les autres ?

« Il y a des sites meilleurs, en mer, dans la vallée du Rhône, etc. ». Je le pense aussi mais je trouve que l'on est rapide à « refiler » aux autres ce dont on ne veut pas. D'ailleurs, chacun a ses raisons de dire non. Ainsi les élus du Pas de Calais se mobilisent contre l'éolien (*Le Monde* du 24 mars) pour les raisons mêmes qui nous font dire que l'on pourrait en installer làbas. Ces élus disent qu'ils ont un passé industriel qui a fortement marqué le territoire, qu'ils sont en « reconversion » et que l'éolien va meurtrir encore plus une région

déjà touchée ; bref, qu'ils ont déjà donné et que l'on pourrait les épargner. S'il y a une légitimité globale à développer l'éolien, on doit pouvoir l'accepter sur notre territoire.

Pas contre, mais pour ?

Pour toutes ces raisons, je reste perplexe devant la mobilisation exceptionnelle contre ce projet quand tant d'autres choses ne suscitent que des protestations polies ou des conversations de bistrot (elles ne sont pas les moins intéressantes mais leur portée pratique reste limitée).

Je ne suis donc pas contre les projets éoliens qui nous entourent mais suis-je pour ?

Je me passerais volontiers des éoliennes comme je me passerais de ronds points trop nombreux, de trop grandes routes, des gros camions, de quelques centrales nucléaires et de bien d'autres nuisances. Je ne peux pas m'empêcher de songer avec nostalgie aux ruines et aux ronces qui parsemaient nos paysages et nos talus avant que les restaurations relèvent les unes et les débroussailleuses éliminent les autres. Je regrette le temps où nous étions moins nombreux, moins envahissants, moins polluants, moins riches. Mais la nostalgie est un vague

à l'âme qui aide à vivre sans nourrir son homme et je fais des efforts pour accepter de bon gré les inconvénients de la vie moderne tant elle n'est pas dénuée d'avantages non plus. Ainsi, dans le monde dans lequel nous vivons, les éoliennes, même proches, me semblent réellement un moindre mal.

Trop grand, trop petit?

J'ai également quelques doutes sur le projet. Je ne comprends pas trop pourquoi les éoliennes installées ici sont les plus grandes, pourquoi elles sont si peu nombreuses, pourquoi l'éolien ne se développe pas sur un mode plus individualisé et plus personnalisé. Comment se fait-il qu'il n'y ait pas de petites entreprises (caves particulières, coopératives, etc.) disposant d'une ou de deux éoliennes, connectées au réseau, pour satisfaire à leurs besoins? Le seuil de rentabilité serait probablement moindre et tout le monde serait gagnant à son échelle. Pourquoi des entreprises ou des particuliers ne sont-ils pas équipés de capteurs solaires ? Beaucoup de questions sur ce projet particulier et sur la situation plus générale des énergies renouvelables sont des énigmes. Ce sont ces interrogations qui

m'ont fait approuver pleinement la démarche de Michel Coulombel pour que l'étude et la critique du projet dépassent les seules communes concernées et prennent en compte aussi notre avis.

Pour la motion « contre » ou contre la motion « pour »

Pour toutes ces raisons, lorsqu'il a fallu en conseil municipal voter une motion contre le projet, je me suis abstenu.

C'était le 25 février (0,1°C). Il y a eu cinq voix pour la motion (pour la motion « contre » dont contre les éoliennes), une voix contre la motion « contre » (donc pour les éoliennes) et cinq abstentions. Le tout s'est déroulé dans une certaine confusion si bien que nous avons décidé de remettre le vote à un autre conseil. Je ne pouvais pas être présent aux deux conseils suivants mais, si j'en crois les comptes rendus, la question n'a pas été abordée. Cela montre aussi qu'il y a des opinions diverses sur le sujet même si, et c'est normal, les opposants sont ceux qui se manifestent et se font entendre.

Ne jamais dire « jamais »

Il n'y a jamais eu d'unanimité au conseil sur ce dossier. En février 2004, nous avions voté une autre motion à l'initiative de la Copavo. Elle se prononçait contre la présence d'éoliennes sur le territoire de la Copavo. Elle avait été votée avec six voix pour, trois contre et une abstention). J'avais voté contre car je ne vois pas pourquoi nous devrions décider aujourd'hui qu'il n'y aura jamais d'éoliennes sur notre territoire, quelque soit le projet.

Quelle richesse pour notre territoire?

Notre territoire est riche et vit aujourd'hui sur trois piliers: les services publics, la viticulture, le tourisme. Les décisions gouvernementales vont nous priver de plus en plus de services publics proches. direction de l'équipement, bureaux de poste, perception et autres vont malheureusement suivre le chemin de la maternité et de l'hôpital. La crise viticole fait naître des inquiétudes fondées. Reste le tourisme, véritable atout. Pour autant doit-on s'engager dans la « monoculture » du tourisme et de la résidence secondaire ? D'autres richesses sont-elles exploitables?

Yves Tardieu

pepuis bientôt deux ans déjà « l'arrivée de l'ADSL » est attendue par de nomreux Villadéens. (L'« ADSL » est un procdé permettant de faire circuler, à haut débit, des données, sur les lignes téléphoniques. Ce dispositif intéresse d'abord les utilisateur d'internet). A plusieurs reprises, la question a été posée au maire. À de nombreuses reprises, on m'a demandé ce qu'il fallait faire, où ça en était, voire de m'en occuper. Une pétition a également

circulé dans Villedieu, à l'initiative de Roman Tomczack. Elle a obtenu près de cent trente signatures. Bref, pour ceux que la question intéresse, l'impatience est grande.

Depuis un an, nous devions publier un article. Habite Villedieu une des personnes les mieux qualifiées pour connaître ce dossier. Voici donc une interview de Philippe de Moustier, directeur de la communication et des relations extérieures de France

télécom pour la région Rhône-Durance, c'est-à-dire les départements de la Drôme, de l'Ardèche, des Hautes Alpes, des Alpes de Haute Provence et du Vaucluse. Philippe et Laurence de Moustier sont installés à Villedieu depuis plusieurs années. Ils habitent la « maison Helfer » à Sainte Anne. Ils ont trois jeunes enfants qui fréquentent l'école du village : Noa, Viva et Enzo.

Yves Tardieu

La Gazette: La seule question qui se pose vraiment c'est celle de savoir quand il y aura l'ADSL à Villedieu. Pourquoi ne l'a-t-on pas encore?

Philippe de Moustier : Il faut comprendre ce que cela repré-

sente pour *France télécom* qui n'est plus une entreprise publique. L'installation de l'ADSL ne fait pas partie du service universel tel qu'il est défini par les directives européennes et par la loi française. La seule obligation qui touche France télécom est de fournir un accès égal pour tous et au même prix pour le « téléphone fixe sur fil de cuivre ». Pour fournir ce service, France télécom vient de gagner un nouvel appel d'offre pour une durée de quatre ans. L'installation de

l'ADSL ne fait pas partie de ces obligations de « service public ». L'entreprise définit donc son action de manière autonome.

La Gazette : *C'est-à-dire ? Philippe de Moustier* : En juin 2003, l'entreprise a connu une

nette amélioration de sa structure financière lui permettant de reprendre ses capacités d'investissement. À cette époque, 45 % des foyers étaient « éligibles » à l'ADSL. L'entreprise a alors décidé d'équiper sur ses fonds propres tous les centraux de plus de mille lignes avant la fin de 2005.

La Gazette : Quel rôle jouent les collectivités locales dans les ouvertures ?

Philippe de Moustier: En fait, en dehors d'une concertation, aucun. Nous avons un plan de déploiement qui correspond à des impératifs techniques, financiers et commerciaux. On a commencé par les endroits les plus peuplés. Il faut comprendre aussi que ce sont des centraux téléphoniques que l'on équipe. Si un village dépend d'un central important, il a l'ADSL avant un autre village qui a un petit central. Il faut tenir compte aussi de la structure du réseau. Si un petit central se trouve à un endroit qui le fait devenir le central « maître » d'autres centraux plus importants, il desservira lui aussi l'ADSL. Ce que les gens ont du mal à comprendre c'est que derrière l'ADSL il y a du traconcret, des machines, des outils, des hommes. Il y a un réseau avec des câbles. Tout le monde a le sentiment que c'est immatériel et qu'il suffit de claquer des doigts.

La Gazette : Justement, installer l'ADSL ça veut dire quoi concrètement ?

Philippe de Moustier: On installe dans le central téléphonique des cartes numériques qui servent de filtres pour différencier la voix, c'est-à-dire le téléphone, et les données informatiques qui sont codées sous la forme de succession de 0 et de 1. En fait, il est plus facile et rapide aujourd'hui de transporter des images que des sons. En séparant sur les lignes les deux types de données, on accélère le transfert des données informatiques et on permet d'avoir en même temps du son et de l'internet sur la même ligne et donc de téléphoner en étant connecté. C'est pour cela que l'ADSL est bien plus efficace qu'une connexion classique qui ne fait pas la différence entre les deux types de données et qui ne permet pas de téléphoner en même temps que l'on est connecté.

La Gazette : Tout à l'heure, tu as parlé « d'éligibilité ». Qu'est ce que cela signifie en clair ?

Philippe de Moustier: C'est l'un des critères qui nous permet de mesurer notre travail. On dit qu'une ligne est éligible lorsque l'abonné peut avoir accès à l'ADSL. Pour ca il faut que le central dont il dépend soit équipé, mais aussi qu'il n'en soit pas trop éloigné. En fonction du calibre des câbles et de l'énergie électrique disponible, le signal s'affaiblit et en général, à plus de quatre kilomètres du central, il n'est plus suffisant. C'est ce qui arrive sur certaines lignes qui dépendent du central de Vaison et qui sont trop éloignées. Elles vont être bientôt équipées avec du matériel plus performant. En juin 2003, nous étions à 45% de foyers éligibles, nous sommes maintenant à plus de 80 %. En fait, nous allons plus vite que ce qui était prévu initialement.

La Gazette : Je reviens aux collectivités territoriales et aux demandes des habitants. Elles ne jouent vraiment aucun rôle ?

Philippe de Moustier: Non, pas vraiment, dans la plupart des cas. Dans le Vaucluse nous avions passé avec le conseil général une convention « département innovant » pour accélérer le plan. Il était prévu que tous les centraux de plus de mille lignes soient équipés avant la fin 2004, ce qui a été fait. Aujourd'hui, 88 % des foyers vauclusiens sont éligibles à l'ADSL. Pour nous ce déploiement est une vraie réussite. Pour mesurer l'effort qui reste à faire, il faut savoir que ces 88 % de la population représentent seulement 53% des centraux. Cela veut dire qu'il nous reste à équiper presque la moitié des centraux.

La Gazette: Tu parles d'une convention avec le conseil général. A quoi celui-ci s'était-il engagé?

Philippe de Moustier: Il s'était engagé à faire connaître les usages du haut débit et à le développer dans les domaines qui le concernent: les collèges, le social, la santé. Il faut se rendre compte qu'aujourd'hui il y a des usages qui peuvent se

développer et qui vont toucher tout le monde. On peut, par exemple, laisser plus facilement des personnes âgées ou des personnes handicapées chez elles avec un système de visiophonie qui leur permettra de contacter un centre médical. Les médecins et le personnel soignants pourront alors les voir tout en leur parlant et elles-mêmes pourront voir les personnes auxquelles elle s'adressent.

La Gazette : Aucun financement ?

Philippe de Moustier : Non, le financement est entièrement à la charge de France Télécom.

La Gazette : *Et les pétitions signées par les habitants* ?

Philippe de Moustier: Les simples pétitions ne jouent aucun rôle. En juin 2003, on avait mis en place un système par lequel les gens pouvaient demander l'ADSL en s'engageant collectivement. Il fallait ne pas se contenter de signer mais s'engager par une sorte de précontrat. Nous avions dit que lorsque 10 % des foyers d'une zone le faisaient nous installions plus vite. En fait, cela a eu des effets limités parce que, dans la plupart des cas, on est allé plus vite que cette demande.

La Gazette: Et alors, comment France télécom gagne sa vie? Je suppose que ce n'est pas une association philanthropique.

Philippe de Moustier: France télécom gagne de l'argent avec Wanadoo qui est une de ses filiales, et en louant les lignes aux autres opérateurs comme Free,

Liberty Surf, ClubInternet, ... La concurrence est forte et aujourd'hui 1es offres « ADSL » en France sont les moins chères d'Europe. La montée de l'ADSL en France est rapide : nous étions sixièmes en Europe pour le nombre de lignes et le nombre de clients et nous sommes devenus premiers en 2004. Comme l'ADSL n'est pas un service universel, il n'y a pas péréquation des prix. Les débits et les prix sont différents dans les grands centres urbains et dans les zones moins peuplées et les prix dépendent des opérateurs. À Wanadoo, ce qui a été choisi c'est de ne pas avoir des prix trop différents selon les zones car nous sommes présents partout.

La Gazette: Tout ça est fort intéressant pour La Gazette mais tu n'as toujours pas répondu à la question cruciale: pourquoi pas encore à Villedieu et quand?

Philippe de Moustier: Villedieu a un petit central qui dessert 423 lignes: 293 à Villedieu et 130 à Buisson. On est donc loin des mille lignes qui ont été le seuil des installations prioritaires. En revanche, l'installation va s'y faire maintenant assez vite. On prévoit que ce sera fait dans le quatrième trimestre de 2005.

La Gazette : Pour Noël quoi !

Philippe de Moustier : Oui voilà ! et d'ici là, ma barbe naissante aura encore blanchi.

La Gazette : C'est une excellente date !

La saga des déchets (6)

La Montagne sauvage

L'histoire se passe au quartier *La Montagne*, dans le bois de Lucien et Lucienne Marie du Palis. Pour vous y rendre, vous devez prendre le chemin de *La Tuilière* rejoignant Puyméras. Ce bois se situe peu après la ferme de



Lucien et Christiane Bertrand, juste avant l'embranchement du chemin de Sainte-Croix menant à Vaison. Il y a huit ans, c'était une ancienne décharge, oubliée par les hommes. Quelques bidons en



ferraille ternissaient. On les remarquait à peine dans le paysage. La nature reprenait ses droits tranquillement.

Plusieurs années durant, rien ne se passa. Un jour pourtant, quelque chose changea sans

que je puisse déterminer quoi. Quelques roues, peut-être, dont le noir du caoutchouc passait inaperçu. Soudain, des taches de couleurs, des bidons d'huiles bleus, blancs et surtout en plastique apparurent. Cela me fit râler, mais comme ils



étaient peu nombreux, j'espérais un geste isolé, maladroit. Ensuite tout s'accéléra. En observant de plus près, quelques pneus vinrent s'ajouter aux premiers, puis de plus en plus. Si avant, j'avais réel plaisir à observer ce havre de paix que



représente un bois de pins et de chênes, maintenant, chaque fois que je me penche sur son magnifique et profond ravin, c'est pour observer l'évolution des « dépôts ». Déjà quelques déchets descendent et s'accu-



mulent plus loin, sûrement emportés par de violentes pluies d'orage. Pour voir ces vestiges de notre chère civilisation, il faut aimer marcher, aimer regarder les bois et surtout se pencher un peu dans cette fosse. De la route et en



voiture, rien ne se remarque. D'ailleurs, le propriétaire présent avec nous sur le site en fut tout étonné et meurtri.

Nous décidons, mon compagnon, ma fille et moi, de faire l'inventaire de ce « désastre ». Voilà ce que ça donne :

- une quinzaine de pneus de toutes provenances,
- toutes sortes de bidons d'huile en ferraille, en plastique, petits et grand,
- trois bidons de 200 litres,
- un vieil étau.
- des sacs de ciment mais surtout de plâtre,
- une gamate et un sceau de maçon,
- une sulfateuse à dos,
- deux abattants de WC,
- une brouette,
- des gravats,
- des journaux,
- des sacs d'engrais en plastique,
- une table de jardin,
- trois bidons d'herbicide liquide « haute concentration », pour vigne.

Cette fois, l'horrible mot était lâché :

UNE DECHARGE SAUVAGE



Il ne se passe pas un jour sans qu'on entende dans les médias parler d'environnement et de respect de la nature. Difficile d'y échapper. Déboisement, urbanisation sauvage et mauvaise gestion des déchets ont des conséquences graves. Il est



urgent de se réveiller et d'agir. Agir au niveau mondial, industriel, oui! Mais pourquoi attendre de l'autre ce que l'on devrait faire soi-même? Ce devoir d'engagement commence par notre environnement



proche et par les actes de chacun au quotidien. Nous avons la chance d'évoluer dans un cadre de vie magnifique. Ne gâchons pas ce que l'on aime! Et comme dit ma petitoune de six ans: « Bon, maintenant, ça suffit!!!»

Valérie Guiserix

